SOMMAIRE

PRÉFACE

LES CHIFFRES CLÉS DE LA RECONVERSION

I DEFENSE MOBILITÉ.....

II LES FLUX DES DÉPARTS ET LES CONGÉS DE RECONVERSION .....

III LA RECONVERSION DU PERSONNEL MILITAIRE .....

IV LE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL HORS FONCTIONS PUBLIQUES DU PERSONNEL CIVIL DES SITES RESTRUCTURES .....

V L'ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS DU PERSONNEL DE LA DEFENSE ET DE LA GENDARMERIE .....

VI LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE.....

VII LES PARTENAIRES DE LA RECONVERSION.....

VIII LE BUDGET DE LA RECONVERSION.....

IX LES STATISTIQUES DU CHÔMAGE .....

X ANNEXES .....

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

LES CHIFFRES CLÉS DE LA RECONVERSION **7**

I - DEFENSE MOBILITÉ **8**

1.1 - L'organisation 8

1.2 - Les effectifs 9

1.3 - La formation du réseau 9

1.3.1 Nombre de CE/CRE/CàE ayant suivi la formation initiale en 2011 9

1.3.2 Nombre de CE/CRE/CàE ayant suivi un stage de formation continue 10

1.3.3 Les prestations fonction publique 10

1.4 - La communication 11

1.4.1 Evènements 11

1.4.2 Retombées médiatiques 11

1.4.3 Visuel Défense Mobilité 11

1.4.4 Site Intradef 11

1.4.5 Site Internet 12

1.4.6 Le hub Viadeo 12

1.5 - La démarche qualité 12

II - LES FLUX DES DÉPARTS ET LES CONGÉS DE RECONVERSION **13**

2.1 - Les départs 13

2.1.1 Évolution du flux global des départs et des ayants droit 13

2.1.2 Les départs utiles 15

2.2 - Les congés de reconversion, les congés complémentaires de reconversion 16

2.2.1 Nombre de congés de reconversion débutés en 2011 16

2.2.2 Nombre de congés complémentaires de reconversion attribués 16

2.2.3 Congés de reconversion attribués : durée moyenne 17

III - LA RECONVERSION DU PERSONNEL MILITAIRE 18

3.1 - Les inscriptions en 2011 18

3.2 - Les prestations accordées en 2011 19

3.2.1 Les prestations d'orientation 20

3.2.2 Les prestations d'accompagnement direct vers l'emploi 22

3.2.3 Les prestations de formation professionnelle 24

3.3 - Le reclassement des militaires en 2011 27

3.3.1 Le reclassement dans le secteur privé 27

3.3.2 L'accès aux fonctions publiques 30

3.3.3 Le taux de reclassement privé et public 33

3.3.4 Le taux de reconversion 33

IV - LE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL HORS FONCTIONS PUBLIQUES DU PERSONNEL CIVIL DES SITES RESTRUCTURES 34

V - L'ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS DES PERSONNELS DE LA DEFENSE ET DE LA GENDARMERIE 36

5.1 - L'accompagnement des conjoints dans le secteur privé 36

5.2 - L'accompagnement des conjoints fonctionnaires 37

VI - LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE 38

6.1 - La validation des acquis de l'expérience 38

6.2 - L'enregistrement des titres de la Défense au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 39

VII - LES PARTENAIRES DE LA RECONVERSION 40

7.1 - L'ARCO 40

7.2 - Les entreprises et fédérations partenaires 41

7.2 - Pôle emploi 43

VIII – LE BUDGET DE LA RECONVERSION 44

8.1 - Le coût des prestations 45

8.2 - Le coût de la reconversion 46

8.3 - Le coût de l'aidé 47

8.4 - Le coût du reclassé 47

IX - LES STATISTIQUES DU CHÔMAGE 49

X - ANNEXES 54

10.1 - Taux de reclassement dans le secteur privé 54

10.2 – Répartition géographique des reclassements 56

10.3 – Répartition des reclassements par secteurs d'activité 57

10.4 - Rémunérations 58

10.5 – Répartition du personnel accédant aux fonctions publiques 59

PRÉFACE

En dépit de conditions économiques particulièrement difficiles, le bilan 2011 de Défense Mobilité est pour la troisième année consécutive en nette progression.

1 – Caractéristiques de l'année 2011.

2011 a permis, malgré le contexte peu porteur, d'atteindre la quasi totalité des objectifs fixés : progression du taux de reclassement[1] de 3 points, progression du nombre de reclassements dans le secteur privé de 5%, stabilisation du nombre d'indemnisés chômage et accès aux fonctions publiques conformes aux objectifs de la manœuvre RH.

2 – Résultats de l'année 2011.

Les résultats obtenus s'inscrivent dans la continuité du bilan établi en 2010. Le taux de reclassement dans les secteurs public et privé atteint 75% pour les militaires de plus de quatre ans de service ayant bénéficié des aides de l'agence. Ce taux correspond à l'objectif fixé à Défense Mobilité par son conseil de gestion. Le taux de reconversion, indicateur du retour à l'emploi des militaires, atteint 85%. Il correspond au nombre de militaires à l'emploi rapporté au vivier des partants utiles de l'année, qu'ils aient ou non bénéficié d'une aide.

• ***Reclassement dans le secteur privé*** : le nombre de reclassés en 2011 (9015) augmente de 438 par rapport à 2010 (8577) soit une progression de 5%. La population ayant le plus de difficulté au retour à l'emploi reste celle des militaires de moins de 4 ans de service.

1800 militaires de la Défense ont été reclassés dans le cadre des partenariats avec des grandes entreprises ou des fédérations professionnelles. En 2010, 1752 militaires de la Défense avaient été reclassés au sein des entreprises et fédérations partenaires de la défense, soit une progression de 3%.

• ***Reclassement dans les fonctions publiques :*** 2435 accès aux fonctions publiques ont été comptabilisés en 2011 représentant 100 reclassements supplémentaires (+4%) par rapport à 2010. Au regard de la manœuvre RH du ministère de la Défense, on doit déduire de ce chiffre 360 gendarmes (hors périmètre Défense). Le nombre de reclassements nets pour le ministère est alors de 2075 pour un objectif de 2100.

[1] Le taux de reclassement rapporte le nombre de reclassés de l'année au nombre de candidats inscrits à Défense Mobilité et ayant quitté le service.

• ***Stabilisation du chômage des anciens militaires*** : le nombre d'anciens militaires indemnisés chômage a été contenu en 2011 et ce, pour la troisième année consécutive. Il s'établit au 31 décembre 2011 à 9 007. La tendance est stable puisqu'elle affiche -0,3 % sur un an (-24 indemnisés). Il est toutefois à noter que sur les trois derniers mois de l'année 2011, ces chiffres fournis en partie par les organismes payeurs des armées ont été complétés des chiffres de Pôle Emploi dans le cadre du transfert de l'indemnisation des demandeurs d'emploi primo bénéficiaires à Pôle Emploi.
Le coût du chômage s'établit pour l'année 2011 à 103,2 M€ représentant une économie de l'ordre de 6 M€ par rapport à la dépense de 2010 (109,5 M€).

3- Perspectives 2012.

La priorité de Défense Mobilité pour l'année 2012 est la poursuite du développement des partenariats avec Pôle Emploi (convention de collaboration et transfert de la gestion de l'indemnisation chômage). Si l'année 2011 s'est traduite par le transfert à Pôle Emploi de la gestion de l'indemnisation du chômage des militaires indemnisés pour la première fois depuis le 3 octobre 2011, le transfert de l'ensemble des anciens militaires indemnisés interviendra ultérieurement.

Défense Mobilité continuera également à porter son effort sur les relations avec les entreprises avec notamment la mise en place d'un club RH Défense Mobilité et Entreprises.

L'année 2012 est aussi pour Défense Mobilité, l'année de la recherche de l'efficience et d'une optimisation de ses ressources, avec notamment la création de deux nouveaux métiers dédiés à la recherche d'offres d'emploi et à l'amélioration du placement.

Enfin, la publication au Journal officiel de la République française, le 29 avril 2012, du décret n° 2012-592 du 27 avril 2012 d'application de la loi relative à la reconversion des militaires (n°2011-14 du 5 janvier 2011) permet d'assouplir les règles du congé de reconversion, et de créer une nouvelle position statutaire d'activité pour encourager la reprise ou la création d'entreprise par des militaires.

Le contrôleur général des armées Jacques Roudière
Directeur des ressources humaines
du ministère de la défense

LES CHIFFRES CLES DE LA RECONVERSION

Départs Défense	Départs utiles	Ayants droit
22 766	16 499	14 381

Inscrits en reconversion	Reclassements secteur privé	Reclassements fonctions publiques
17 039	9 015	2 075

Taux de reclassement « privé + public »	Taux de reconversion
75%	85%

Chômeurs (anciens militaires)	Indemnisés	Coût cumulé
Au 31 décembre 2011	9 007	103,2 M€

I – DEFENSE MOBILITE

1.1 - L'ORGANISATION

Née du regroupement de Terre Reconversion, Air Mobilité, Marine Mobilité et de la sous direction accompagnement et reclassement professionnel de la DRH-MD, Défense Mobilité a été créée en juin 2009 afin de renforcer la qualité de l'accompagnement des candidats à un emploi dans le secteur privé ou la fonction publique. Le déploiement de Défense Mobilité est achevé depuis janvier 2011.

Ce service à compétence nationale, rattaché au directeur des ressources humaines du ministère de la Défense, est compétent à l'égard de trois publics :

- le personnel militaire en reconversion ou ayant quitté l'institution depuis moins de trois ans,
- le personnel civil de la Défense en reclassement professionnel hors des fonctions publiques,
- les conjoints du personnel de la Défense et de la Gendarmerie nationale.

Défense Mobilité a également pour objectif d'améliorer le suivi des anciens militaires en situation de chômage après leur départ de l'institution, afin de faciliter leur insertion professionnelle.

L'agence s'appuie sur un réseau de proximité, composé de professionnels de la mobilité (militaires et civils) répartis sur tout le territoire et disposant d'une excellente connaissance des spécificités des candidats et des besoins des employeurs.

Par l'intermédiaire de Défense Mobilité, les entreprises ou les employeurs publics ont accès à des profils ciblés, à un vivier de candidats formés, motivés et immédiatement opérationnels, à travers un point d'accès unique et un seul interlocuteur par zone géographique.

Défense Mobilité, c'est :

- une direction installée à Paris ;
- 10 pôles régionaux : Bordeaux, Brest, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulon, Toulouse ;
- Une antenne cadres supérieurs d'entreprises à Paris ;
- Une antenne dans chaque base de Défense ;
- Le centre militaire de formation professionnelle de Fontenay le Comte ;
- Un site internet : www.defense-mobilite.fr, un hub Défense Mobilité sur le réseau social Viadéo et un numéro vert : 0800 64 50 85 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Une seule finalité : l'accès à l'emploi.

Défense Mobilité est devenue une référence parmi les acteurs de l'emploi grâce à une politique volontariste de partenariats aux niveaux local et national. Ce sont 49 entreprises et 7 fédérations professionnelles partenaires, des milliers de PME qui recrutent régulièrement d'anciens militaires ou leurs conjoints dans des domaines d'activité variés (bâtiment, travaux publics, industrie, transport,…).

Dans le cadre des objectifs de performance fixés par le ministre de la défense, Défense Mobilité s'attache en particulier à :

- généraliser un accompagnement de proximité, gage de suivi et de réussite du projet professionnel : le conseiller en emploi référent pouvant, si besoin, prescrire des prestations d'orientation et d'accompagnement confiées à des cabinets privés ;
- améliorer le suivi des anciens militaires en situation de chômage après leur départ de l'institution, afin de réussir leur insertion professionnelle ;
- développer une démarche qualité et une culture de la performance avec des objectifs quantifiés et des résultats évalués.

1.2 – LES EFFECTIFS

Les effectifs en organisation au 1er janvier 2011 représentaient 831 ETP.

	DROITS EN ORGANISATION 1/01/2011				EFFECTIFS REALISES 31/12/2011			
PERSONNEL MILITAIRE	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Total	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Total
TOTAL MILITAIRE	98	355	33	486	94	330	39	463

PERSONNEL CIVIL	A	B	C	Total	A	B	C	Total
TOTAL CIVIL	30	107	208	345	48	156	141	345

Les effectifs réalisés au 31 décembre 2011 représentent 808 ETP.

Nota : ces effectifs comprennent le CMFP.

1.3 – LA FORMATION DU RESEAU

1.3.1 - Nombre de CE/CRE/CàE ayant suivi la formation initiale en 2011

	Officiers			Sous-officiers			Personnels civils			Global			
Métier	CE	CRE	CàE	CE	CRE	CàE	CE	CRE	CàE	CE	CRE	CàE	TTAL
Défense Mobilité	4	8		23	12		10	6	7	37	26	7	70
Gendarmerie				1	1		1			2	1		3
SSA							1			1			1
BSPP	1			1	2					2	2		4
Total	**5**	**8**	**0**	**25**	**15**	**0**	**12**	**6**	**7**	**42**	**29**	**7**	**78**

Tous les conseillers en emploi et les chargés relation entreprises recrutés au cours de l'année 2011, ont été formés en formation Initiale.

Sur les 10 conseillers à l'emploi des conjoints recrutés en 2011 (CàE), 7 ont été formés. Cette différence s'explique par le recrutement tardif d'un certain nombre d'entre eux.

La formation initiale (FI) permet à Défense Mobilité de former l'ensemble de ses opérateurs affectés au cours de l'année. Après une phase de présentation de 2 jours au sein des Pôles Défense Mobilité (PDM) destinée à les informer sur les missions et moyens des conseillers, suit une phase de tutorat (observation et application) permettant d'acquérir les bases du métier.

A l'issue de ces deux étapes la FI dispense des modules de formation en "tronc commun" ainsi qu'en spécialisation dans le métier exercé (conseiller en emploi, chargé de relation entreprises et conseiller à l'emploi des conjoints).

1.3.2 - Nombre d'actions de formation continue

	Officiers			Sous-officiers			Personnels civils			Total			
Métier	CE	CRE	CàE	CE	CRE	CàE	CE	CRE	CàE	CE	CRE	CàE	Total
Défense Mobilité	18	38	0	232	101	1	134	38	56	384	177	57	618

Les actions de formation continue ont considérablement augmenté entre 2010 et 2011 (augmentation du taux de formation de 21 points). Elles se sont également diversifiées, puisqu'elles permettent l'acquisition de compétences liées au métier des conseillers, elles favorisent également l'utilisation optimale des tests de personnalité MBTI et SOSIE ou des logiciels Kompass et Ariane.

La direction a ainsi coordonné 12951 journées de formation continue au profit de 618 bénéficiaires, soit 20 jours en moyenne de formation par personne.

En revanche, les participations externes (GEND, SEA, SSA) demeurent échantillonnaires, bien que les formations leur restent ouvertes.

1.3.3 - Les formations « fonction publique »

Prestations	Nb de sessions	Nb de participants
Journée d'information des trois FP	4	281
Focus FPT	24	506
Totaux	28	787

Les prestations de formation "Fonction publique" sont réalisées dans le cadre d'un marché notifié le 6 octobre 2010 qui a pour objet de développer la connaissance théorique et pratique des trois fonctions publiques des agents de Défense mobilité chargés de l'accompagnement du personnel militaire en reclassement professionnel.

En 2011, 281 conseillers ont bénéficié d'une prestation d'information "Environnement des différentes fonctions publiques, d'Etat (administrations centrales et services déconcentrés), territoriale et hospitalière dans le cadre de 4 sessions d'une journée dont 2 intégrés au dispositif de formation initiale (sessions du 6 oct et 12 déc).

En complément, 24 sessions de 3 jours ont été organisées permettant à 506 conseillers de suivre le module spécifique sur la fonction publique territoriale et les techniques de recherche d'emploi adaptées à celle-ci.

Au global, 787 stagiaires ont participé à une ou plusieurs formations Fonction Publique en 2011.

1.4 – LA COMMUNICATION

En 2011, Défense Mobilité a développé sa communication par une campagne nationale et la création de nouveaux outils : logo, visuel graphique, site internet et hub viadéo. Défense Mobilité a également procédé à l'achat d'espaces publicitaires (presse et web) et à augmenter ses activités évènementielles.

1.4.1 – Evènements

Tout au long de l'année, 55 évènementiels du type job-dating, forum emploi, rencontres entreprises et fonctions publiques ont été initiées par les pôles et les antennes Défense Mobilité (contre 37 en 2010 soit une augmentation de 48 % de l'activité évènementielle).

Ces manifestations ont accueilli 1 322 entreprises (957 en 2010 soit + 38%), dont 254 représentant des entreprises partenaires (164 en 2010, +54%), et 10 604 candidats (8 435 en 2010 soit + 26%).

Cette augmentation globale est le fruit de la campagne nationale de communication. Le nouveau visuel de Défense Mobilité a été décliné en affiche évènementielle pour annoncer les divers forums emploi et mis en avant dans des supports nationaux de la presse et du web.

1.4.2 – Retombées médiatiques

En 2011, Défense Mobilité compte 200 retombées médiatiques (contre 137 en 2010, soit + 46%) dans les supports de la presse externe (presse régionale, nationale, spécialisée, TV et Radio) et dans les supports internes Défense.

Cette augmentation résulte aussi de la campagne de communication et notamment des actions de relations presse menées conjointement entre Défense Mobilité et Publicis.

1.4.3 – Visuel Défense Mobilité

La nouvelle création visuelle a été bien comprise des recruteurs et a réussi à faire passer les messages souhaités par Défense Mobilité dont l'objectif était de développer sa notoriété. L'Agence a su se faire identifier comme un acteur du monde de l'emploi par les responsables de recrutement.

L'ensemble des supports presse dans lesquels cette campagne est apparue a fortement contribué à cette identification et a permis de susciter un réel intérêt auprès de cette cible.

1.4.4 – Site Intradef

En attendant la création d'un nouveau site sur le portail intradef prévu pour 2012, on comptabilise en 2011, 298 376 visites sur le site Intradef de Défense Mobilité, soit une moyenne de 817 visites par jour.

Globalement :

- le nombre de visites reste constant,
- 78,4% des visites se sont faites via des liens depuis d'autres sites intradef,
- maintien du flux des visites du site Intradef provenant des sites RH des armées,
- le temps moyen passé est de 3 min 39 s.

1.4.5 – Site Internet

Accessible depuis mars, ce site marque un nouveau départ dans la communication de Défense Mobilité. Des actions ont été réalisées pour informer les utilisateurs de l'ancien site (www.defense-reconversion.fr) de la mise en ligne du nouveau (www.defense-mobilite.fr) afin de développer son trafic.

On comptabilise 126 618 visites sur le nouveau site Internet de Défense Mobilité, soit une moyenne de 468 visites par jour.

A noter que :

- Le temps moyen passé sur le site est de 3 min 7s ;
- 40 % des visiteurs ont consulté 2 pages et plus ;
- les pages les plus visitées sont l'espace candidat, les aides (nos services) et notre réseau (notre démarche).

1.4.6 – Le hub viadéo

Créé en mars, le hub viadéo de Défense Mobilité permet d'animer une plate-forme de discussion auprès d'une communauté active d'internautes. Ce hub est un terrain d'expression qui s'inscrit dans une vraie démarche relationnelle de proximité, animé et géré par un community manager.

Au 31 décembre 2011, le hub comptait 1 350 membres.

1.5 - DÉMARCHE QUALITE

En cohérence avec les axes de modernisation des services de l'Etat, Défense Mobilité a choisi d'adopter le référentiel Marianne comprenant 19 engagements pour l'ensemble de ses structures d'accueil. En outre, l'aboutissement de la démarche qualité a conduit la totalité des professionnels de l'accompagnement, à appliquer les processus de réalisation conçus avec leur concours.

Le système de management adopté par Défense Mobilité vise une organisation équilibrée via neuf processus ; parmi lesquels trois sont dédiés au management, trois à la réalisation du service d'accompagnement, et enfin trois autres aux fonctions supports de l'activité de management et de production.

En 2011, le plan de formation des acteurs de la reconversion a consenti une part significative à la diffusion de la culture qualité. La documentation de travail des professionnels est résolument orientée vers l'amélioration de la pratique « métier ». Enfin, le dispositif de surveillance et d'amélioration continue du système de management par la qualité est alimenté par le dialogue de gestion, les audits, les revues de processus et l'écoute clients au travers du Comité de management de l'ingénierie de service (COMIS) et du Comité des utilisateurs (COMUT).

Défense Mobilité a choisi d'adopter le système de management par la qualité ISO 9001-version 2008 et poursuit une démarche de certification afin d'offrir à ses bénéficiaires les meilleures prestations possibles.

II – LES FLUX DES DÉPARTS ET LES CONGÉS DE RECONVERSION

2.1 - LES DÉPARTS

Le statut général des militaires précise que le militaire peut bénéficier, sur demande agréée :

- de dispositifs d'évaluation et d'orientation professionnelle destinés à préparer son retour à la vie civile ;
- d'une formation professionnelle ou d'un accompagnement vers l'emploi.

La formation professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi sont accessibles au militaire ayant accompli au moins quatre ans de services militaires effectifs, désigné ci-après sous le terme "**ayant droit**".

2.1.1 - Évolution du flux global des départs[2] et des ayants droit

- Toutes catégories confondues Défense

Années	Nombre de départs	Année A/A-1	Ayants droit	Ayants droit / nombre des départs
2008	26 604	/	16 778	63,1%
2009	25 660	-3,5%	16 242	63,3%
2010	26 832	4,6%	17 120	63,8%
2011	22 766	-15,2%	14 381	63,2%

L'année 2011 est marquée par un volume de départs de militaires en diminution de 15,2 % par rapport à 2010 (hors gendarmerie).

Cette baisse des départs concerne essentiellement l'armée de Terre (-20,3%) et l'armée de l'Air (-11,3%) alors que dans le même temps le nombre de départs de marins progresse de 6,1%.

- Toutes catégories confondues Gendarmerie

Années	Nombre de départs	Année A/A-1	Ayants droit	Ayants droit / nombre des départs
2009	6 908	/	3 817	55,3%
2010	7 742	12,1%	4 168	53,8%
2011	8 633	11,5%	3 203	37,1%

[2] Données issues du bilan social.

- Évolution par catégorie de personnel Défense

	Officiers		Sous-officiers		Militaires du rang		TOTAL	
Années	Nombre départs	Ayants droit	Nombre départs	Ayants droit	Nombre départs	Ayants droit	Nombre départs	Ayants droit
2008	2 150	1 807	7 326	7 019	17 128	7 952	26 604	16 778
2009	1 848	1 560	7 390	7 075	16 422	7 607	25 660	16 242
2010	1 773	1 615	7 447	7 128	17 612	8 377	26 832	17 120
2011	**1 735**	**1 479**	**7 484**	**6 992**	**13 547**	**5 910**	**22 766**	**14 381**
Évolution	-2%	-8%	0%	-2%	-23%	-29%	-15%	-16%

- Évolution par catégorie de personnel Gendarmerie

	Officiers		Sous-officiers		Militaires du rang		TOTAL	
Année	Nombre départs	Ayants droit	Nombre départs	Ayants droit	Nombre départs	Ayants droit	Nombre départs	Ayants droit
2010	**374**	**373**	**3 225**	**2 971**	**4 143**	**824**	**7 742**	**4 168**
2011	**467**	**170**	**3 228**	**2 069**	**4 938**	**964**	**8 633**	**3 203**
Évolution	25%	-54%	0%	-30%	19%	17%	12%	-23%

- Départs par armée et par catégorie

	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Total	Rappel 2010	Variation A/A-1
Terre	**786**	**2 956**	**10 901**	**14 643**	**18 376**	**-20,3%**
Marine	**342**	**1 993**	**1 204**	**3 539**	**3 337**	**6,1%**
Air	**306**	**2 121**	**1 267**	**3 694**	**4 166**	**-11,3%**
SSA	**204**	**365**	**61**	**630**	**619**	**1,8%**
SEA	**7**	**20**	**114**	**141**	**149**	**-5,4%**
DGA	**31**	**0**	**0**	**31**	**148**	**-79,1%**
SCA	**53**	**0**	**0**	**53**	**37**	**43,2%**
AUTRES	**6**	**29**	**0**	**35**	**/**	**/**
TOTAL	**1 735**	**7 484**	**13 547**	**22 766**	**26 832**	**-15,2%**
Rappel 2010	**1 773**	**7 447**	**17 612**	**26 832**		

- Départs en 2011 des moins de 4 ans de service

Le personnel totalisant moins de 4 années de service à sa date de départ reste une population difficile à reclasser compte tenu de son manque de qualification, d'un accès restreint aux aides et d'une anticipation très limitée de la date de départ.
De plus, comme le montre le tableau ci-dessous, 48% des moins de 4 ans sont partis dans les 6 premiers mois de leur contrat (61% dans les 12 premiers mois). Ils ne peuvent, pour la quasi-totalité d'entre eux, bénéficier d'un accompagnement de Défense Mobilité en raison du faible préavis donné pour ces départs souvent liés à une dénonciation de contrat ou à une désertion.

Temps de service	Terre	Marine	Air	Total	Pourcentage
Moins de 6 mois	**3 368**	**304**	**64**	**3 736**	**48%**
Moins d'un 1 an	**757**	**146**	**72**	**975**	**13%**
Moins de 2 ans	**808**	**211**	**95**	**1 114**	**14%**
Moins de 3 ans	**712**	**152**	**105**	**969**	**12%**
Moins de 4 ans	**721**	**101**	**195**	**1 017**	**13%**
Total	**6 366**	**914**	**531**	**7 811**	**100%**

Nota : ce tableau ne comptabilise que les données des trois armées.

2.1.2 – Les départs utiles

Le nombre de départs utiles (volume des partants hors période probatoire, changements d'armée, déserteurs, décès, limite d'âge) représente 72,5 % de la population des partants de l'année (soit 16 499 militaires hors gendarmerie). Cette donnée permet de cerner le volume des candidats potentiels à l'emploi. Il en avait été dénombré 19 213 en 2010 qui représentaient 74 % des départs.

SITUATIONS	TERRE	MARINE	AIR	AUTRES	TOTAL DEFENSE
Départs 2011	14 643	3 539	3 694	890	**22 766**
Départs hors reconversion	4 821	889	473	84	**6 267**
Vivier des candidats potentiels à la reconversion	9 822	2 650	3 221	806	**16 499**

2.2 - LES CONGES DE RECONVERSION, LES CONGES COMPLEMENTAIRES DE RECONVERSION[3]

Les militaires de plus de quatre ans de service, quittant définitivement les armées, peuvent être placés en congé de reconversion et en congé complémentaire de reconversion. Durant ces congés, d'une durée cumulée maximale de douze mois, ils sont tenus de se consacrer à la préparation d'une nouvelle activité professionnelle.

Le congé de reconversion, d'une durée maximale de six mois, peut être suivi d'un congé complémentaire de reconversion, dont la durée maximale est fixée à six mois. Ce dernier peut être accordé aux militaires lorsque la durée du congé de reconversion ne permet pas la réalisation du projet professionnel. En général, le congé complémentaire de reconversion est accordé en même temps que le congé de reconversion.

2.2.1- Nombre de congés de reconversion débutés en 2011

Le nombre de congés de reconversion accordés et enregistrés en 2011 (3603) est en diminution de 10% par rapport à 2010. Les congés de reconversion sont attribués par les DRH d'armée, sur proposition de Défense Mobilité.

CATEGORIE	TERRE	MARINE	AIR	DGA	SSA	SEA	SCA	TOTAL Défense	GEND.
Ayants droit	9 166	2 829	3 225	119	448	58	27	15 872	3 203
OFF	101	31	36	0	23	0	4	195	15
S/OFF	781	533	342	0	36	6	0	1 698	266
MDR	1 247	113	289	0	3	58	0	1 710	209
Total	2 129	677	667	0	62	64	4	3 603	490
Rappel 2009	2 725	590	819	3	44	37	*I*	4 218	406
Rappel 2010	2 510	621	765	1	54	63	2	4 016	420
Années A/A-1	-15%	9%	-13%	-100%	15%	2%	100%	-10%	17%

2.2.2- Nombre de congés complémentaires de reconversion attribués

Le nombre de congés complémentaires attribué par l'armée de terre est en forte augmentation en 2011 puisqu'il a concerné 383 candidats à la reconversion contre 118 en 2010.

[3] Données fournies par les armées.

CATEGORIE	TERRE	MARINE	AIR	DGA	SSA	SEA	SCA	TOTAL Défense	GEND.
OFF	22	3	1	0	0	0	0	26	0
S/OFF	146	0	22	0	0	0	0	168	66
MDR	215	0	26	0	1	2	0	244	57
Total	383	3	49	0	1	2	0	438	123
Rappel 2009	125	4	212	NC	NC	NC	/	341	NC
Rappel 2010	118	2	57	1	0	0	/	178	101
Années A/A-1	225%	50%	-14%	-100%	/	/	/	146%	22%

2.2.3- Congés de reconversion attribués : durée moyenne

La durée moyenne accordée par les gestionnaires des ressources humaines d'armée et des formations rattachées est de 4 mois et 24 jours pour l'année 2011, soit une augmentation de 12 jours par rapport à 2010.

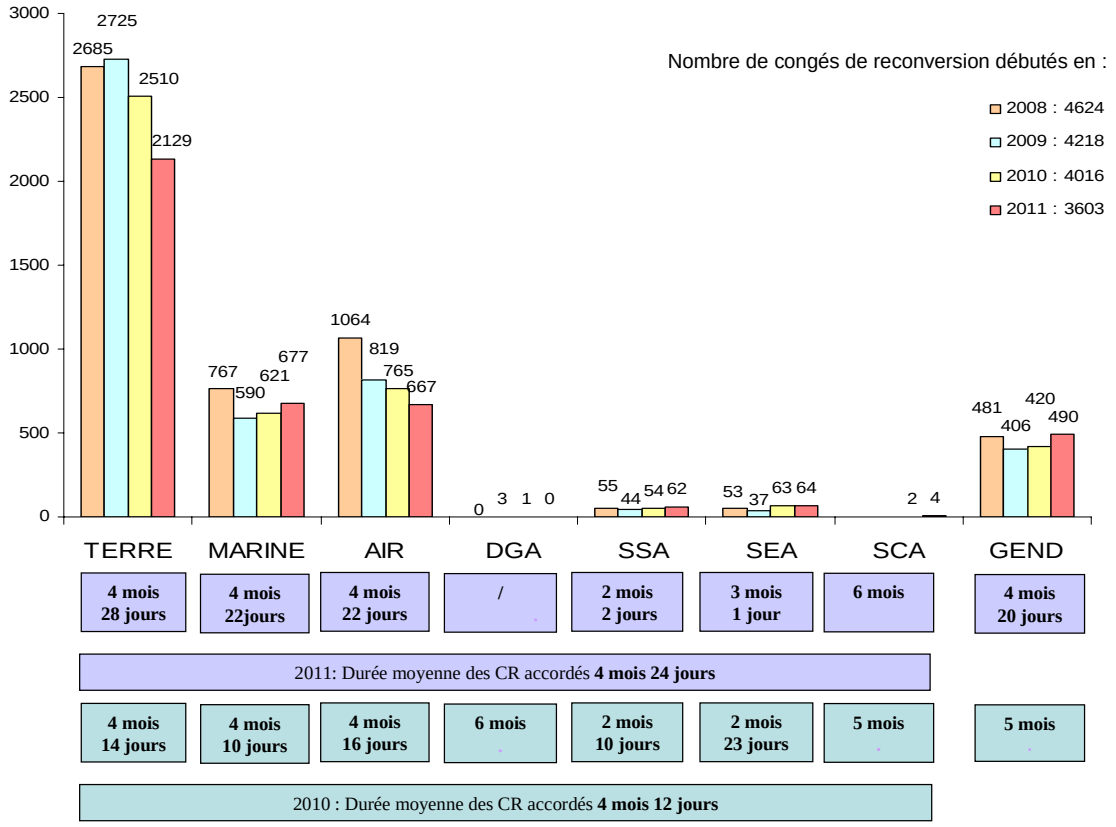

En 2011, les gestionnaires ont agréé à plus de 98% les propositions de congés de reconversion présentées par les candidats et s'inscrivant dans la réalisation d'un projet professionnel validé par Défense Mobilité. La mise en œuvre de ce processus de validation lors de comités d'évaluation du projet professionnel (CEP2), initié à la création de l'agence de reconversion de la Défense, a permis de tendre vers une harmonisation des durées de congés accordées par les trois armées.

III – LA RECONVERSION DU PERSONNEL MILITAIRE

3.1 – LES INSCRIPTIONS EN 2011

L'entretien diagnostic initialise l'entrée dans le parcours de reconversion. En 2011, 17 039 personnels de la Défense ont été reçus en entretien diagnostic par un conseiller en emploi. Le bilan 2011 reflète une situation contrastée. En effet, l'augmentation globale du nombre d'entretiens diagnostic est le fait des sous-officiers et des militaires du rang, tandis qu'il convient de souligner une baisse chez les officiers (- 15.6%).

- **Bilan global des entretiens diagnostic accordés en 2011 par armée et par catégorie**

CATEGORIE	TERRE	MARINE	AIR	GEND. DEFMOB	DGA	SSA	SEA	SCA	ARCO	TOTAL DEFENSE MOBILITE	TOTAL GEND.
Officiers	412	201	178	1	13	16	6	28	268	1123	60
Sous-officiers	2777	2241	2086	36	0	89	14	0	64	7307	765
Militaires du rang + 4 ans de service	5702	562	1231	17	0	5	89	0	0	7606	1410
Militaires du rang - 4 ans de service	732	139	105	9	0	2	16	0	0	1003	
Totaux	9623	3143	3600	63	13	112	125	28	332	17039	2235

(GEND. DEFMOB : entretiens délivrés par Défense Mobilité – TOTAL GEND : entretiens délivrés par Défense Mobilité et par la gendarmerie.)

- **Evolution Défense**

ANNEES	OFF	SOFF	MDR+4	MDR-4	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
2010	1331	6568	5872	1651	7523	13771	15422
2011	1123	7307	7606	1003	8609	16036	17039
Variation	-15,6%	11,3%	29,5%	-39,2%	14,4%	16,4%	10,5%

3.2 - LES PRESTATIONS ACCORDÉES EN 2011

Les prestations de reconversion sont de deux types :

- *prestations d'orientation*, individuelles ou collectives, accessibles à l'ensemble des militaires quel que soit leur temps de service, effectuées généralement entre dix-huit mois à un an avant le départ. Elles marquent le début de la démarche active de reconversion ;
- *prestations d'accompagnement*, accessibles aux militaires ayant effectué plus de quatre ans de services militaires effectifs, réparties en deux catégories :
  - les prestations d'accompagnement direct vers l'emploi ;
  - les prestations de formation professionnelle.

Le nombre des prestations de reconversion délivrées est en augmentation de 8 % (21 646 en 2011 contre 20 052 en 2010).

Cette augmentation globale recouvre une réalité différentiée entre les prestations d'orientation, les prestations d'accompagnement et les prestations de formation :

- La baisse relative des prestations d'orientation (moins 11%) s'explique par la diminution des EBO (entretiens bilans d'orientation) réalisés par les conseillers en emploi, compensée par l'augmentation des BIC (bilans individuels de compétences) ;
- Les prestations d'accompagnement dans leur globalité (accompagnement direct à l'emploi et accompagnement par la formation professionnelle) ont augmenté de 26% malgré la diminution du volume de prestations de formation professionnelle ;
- Les prestations de formation professionnelle sont, en effet, globalement en baisse de 7%. Toutefois, cette baisse conjoncturelle est compensée par des demandes en augmentation croissante pour les formations professionnelles sous marché et ou sous convention ;
- La situation des prestations d'accompagnement hors fonctions publiques se caractérise par une baisse de 12.5% par rapport à 2010. En revanche, il est noté une hausse considérable des prestations d'accompagnement vers les fonctions publiques (multipliées par 9,5).

- **Répartition des prestations par armée et formation rattachée**

Type de prestations	TERRE	MARINE	AIR	GEND. DEFMOB	DGA	SSA	SEA	SCA	Non réparties par armées *	TOTAL DEFENSE MOBILITE	TOTAL GEND.
Orientation	5218	1182	1714	470	2	51	76	0	/	8713	815
Accompagnement direct vers l'emploi	3389	897	1018	78	6	43	46	3	3699	9179	241
Formation professionnelle	2334	505	536	322	0	46	11	0	/	3754	370
TOTAL	10 941	2 584	3 268	870	8	140	133	3	3 699	21 646	1 426

(*) Sessions d'accompagnement vers les fonctions publiques

(GEND. DEFMOB : prestations délivrées par Défense Mobilité – TOTAL GEND : prestations délivrées par Défense Mobilité et par la gendarmerie.)

- **Evolution des prestations DEFENSE**

Années	Prestations d'orientation	Prestations d'accompagnement	TOTAL
2009	11 685	9 672	21 357
2010	9 756	10 296	20 052
2011	8 713	12 933	21 646
Évolution 2010/2011	-11%	26%	8%

3.2.1 – Les prestations d'orientation

- **Objectifs et contenu de l'orientation**

L'orientation est déterminante dans la démarche de reconversion. Elle permet au militaire, sur la base d'un bilan personnel et professionnel, d'élaborer et de formaliser son projet professionnel, puis de le valider, en le confrontant aux réalités économiques de sa zone de repli.
Cette étape s'effectue à l'aide de prestations collectives et individuelles :

- **Prestations collectives :**

  - Les sessions collectives d'orientation (session bilan-orientation -SBO-[4] ou session bilan-projet -SBP-[5]) ;
  - Les sessions d'orientation hauts niveaux (SOHN) ;

- **Prestations individuelles :**

  - L'entretien bilan orientation (EBO) ;
  - Le bilan individuel de compétences (BIC) ;
  - Les entretiens d'orientation.

Contrairement à l'année 2010, les EBO ont diminué considérablement (près de moins de 40%), alors que les SBO se sont stabilisées. Cette baisse des EBO concerne essentiellement les officiers et les militaires du rang. Elle est cohérente avec la baisse des entretiens diagnostic chez les officiers et les militaires du rang de moins de 4 ans de services.

En parallèle, les BIC ont augmenté (multiplié par 7), mais cette augmentation ne s'avère pas significative vu la base de comparaison en 2010 (13).

[4] SBO : prestation externalisée destinée aux cadres et non cadres, prescrite par Défense Mobilité.
[5] SBP : prestation externalisée destinée aux officiers et sous-officiers à potentiel cadre, prescrite par l'Association pour la reconversion civile des officiers et des sous-officiers (ARCO).

- **Bilan global des prestations d'orientation accordées en 2011 par armée et par catégorie**

FORME DE L'AIDE	TERRE	MARINE	AIR	GEND. DEFMOB	DGA	SSA	SEA	SCA	TOTAL DEFENSE MOBILITE	TOTAL GEND.
Officiers										
Sessions d'orientation des hauts niveaux (SOHN)	43	13	19	6		2	1		84	6
Séminaires bilan projet (SBP)	168	34	53	23	1	5	3		287	23
Entretiens d'orientation	131	42	57	30	1	4	3		268	30
Sessions bilan d'orientation (SBO)	28	4	8	3					43	3
Entretiens bilan orientation (EBO)	34	10	8						52	9
Bilans individuels de compétences (BIC)	23	13	4			1			41	0
Sous-total "officiers"	**427**	**116**	**149**	**62**	**2**	**12**	**7**	**0**	**775**	**71**
Sous-officiers										
Séminaires bilan projet (SBP)	63	4	8	4		6	3		88	4
Entretiens d'orientation	39	5	9	8		2	1		64	8
Sessions bilan d'orientation (SBO)	1155	620	774	201		16	7		2773	201
Entretiens bilan orientation (EBO)	256	178	105	1		8	3		551	103
Bilans individuels de compétences (BIC)	27	4	9	2		2			44	104
Sous-total "sous-officiers"	**1540**	**811**	**905**	**216**	**0**	**34**	**14**	**0**	**3520**	**420**
Militaires du rang										
Sessions bilan d'orientation (SBO)	2737	197	558	191		4	36		3723	191
Entretiens bilan orientation (EBO)	504	58	101			1	19		683	132
Bilans individuels de compétences (BIC)	10		1	1					12	1
Sous-total "militaires du rang"	**3251**	**255**	**660**	**192**	**0**	**5**	**55**	**0**	**4418**	**324**
Totaux										
Sessions d'orientation des hauts niveaux (SOHN)	43	13	19	6	0	2	1	0	84	6
Séminaires bilan projet (SBP)	231	38	61	27	1	11	6	0	375	27
Entretiens d'orientation	170	47	66	38	1	6	4	0	332	38
Sessions bilan d'orientation (SBO)	3920	821	1340	395	0	20	43	0	6539	395
Entretiens bilan orientation (EBO)	794	246	214	1	0	9	22	0	1286	244
Bilans individuels de compétences (BIC)	60	17	14	3	0	3	0	0	97	105
TOTAUX	**5218**	**1182**	**1714**	**470**	**2**	**51**	**76**	**0**	**8713**	**815**

(GEND. DEFMOB : prestations délivrées par Défense Mobilité – TOTAL GEND : prestations délivrées par Défense Mobilité et par la gendarmerie.)

3.2.2 – Les prestations d'accompagnement direct vers l'emploi

- **Objectifs et contenu de l'accompagnement direct vers l'emploi**

La formalisation du projet professionnel peut mettre en évidence des besoins d'aide selon les compétences et les qualifications directement transposables détenues par les candidats.

Dans le cas où ces compétences sont directement transposables dans l'emploi visé mais qu'elles nécessitent néanmoins un accompagnement du candidat pour assurer son adaptation au cadre nouveau de l'entreprise ou faciliter ses démarches de prospection, celui-ci peut bénéficier des prestations suivantes :

- session de techniques de recherche d'emploi (STRE) ;
- session d'accompagnement vers l'entreprise (SAE) ;
- session d'accompagnement vers les fonctions publiques ;
- période d'adaptation en entreprise (PAE) ;
- parcours individualisé du créateur ou repreneur d'entreprise (PIC), prestation spécifique pour formaliser et évaluer son projet de création ou de reprise d'entreprise, et se former à la gestion d'entreprise préalablement au dépôt des statuts, à la date de radiation des contrôles ;
- prestation « d'outplacement », prestation d'orientation individuelle visant le placement du bénéficiaire sur un poste à haut niveau de responsabilités (cadre supérieur ou dirigeant), en national ou à l'international. Le bénéficiaire est un officier supérieur breveté identifié par le gestionnaire d'armée, envisageant un projet de cadre supérieur ou dirigeant dans le cadre d'un départ suggéré par l'administration, dans l'impossibilité de lui proposer une évolution de carrière correspondant à son profil.

La hausse conséquente des prestations d'accompagnement direct vers l'emploi (+48%) est due au bond des prestations d'accompagnement vers les fonctions publiques (x 9,5), alors que les PAE et SAE diminuent de 30% en moyenne. Les PIC (baisse de 27%) marquent une chute des projets professionnels de création d'entreprise, qu'il est possible de mettre en corrélation avec la baisse des inscriptions en reconversion des officiers mais aussi du fait de l'attente du décret d'application de la loi du 5 janvier 2011.

La hausse considérable des prestations d'accompagnement vers les fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) en 2011 s'explique par la notification du marché en décembre 2010. Ces dernières s'adressent à toutes les catégories de militaires, quel que soit leur grade, et toutes les fonctions publiques.

Au 31 décembre 2011, 213 sessions en présentiel ont permis à 2 676 candidats de bénéficier d'une ou plusieurs prestations proposées dans le cadre de l'accompagnement mis en œuvre par Défense Mobilité.

Prés de 42 % d'entre elles aidaient à appréhender l'environnement des fonctions publiques.

58 % visaient à mettre en œuvre toutes les techniques et informations indispensables à la présentation d'une candidature de qualité (rédaction du CV et de lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement).

En complément, un dispositif de formation individuelle à distance *@learning* a été mis en place au cours du 2nd trimestre 2011, pour connaître les attributions et l'organisation du ministère souhaité, et travailler sur les compétences liées au projet professionnel.

- **Bilan global des prestations d'accompagnement direct vers l'emploi accordées en 2011 par armée et par catégorie**

FORME DE L'AIDE	TERRE	MARINE	AIR	GEND. DEFMOB	DGA	SSA	SEA	SCA	TOTAL DEFENSE MOBILITE	TOTAL GEND.
Officiers										
Entretiens d'accompagnement	186	57	82	29	5	12	3		374	29
Sessions d'accompagnement vers les fonctions publiques	Détail par armées non communiqué								0	0
Sessions de technique de recherche d'emploi (STRE)	34	16	17	1				1	69	1
Périodes d'adaptation en entreprise (PAE)	18	7	3			2			30	9
Sessions d'accompagnement vers l'entreprise (SAE)	23	3	7						33	1
Parcours individualisés pour le créateur ou le repreneur d'entreprise (PIC)	13	6	5			2		2	28	2
Outplacement	18	4	2	1	1				26	1
Sous-total "officiers"	**292**	**93**	**116**	**31**	**6**	**16**	**3**	**3**	**560**	**42**
Sous-officiers										
Entretiens d'accompagnement	52	4	8	6	0	7	2		79	6
Sessions d'accompagnement vers les fonctions publiques	Détail par armées non communiqué								0	0
Sessions de technique de recherche d'emploi (STRE)	721	499	527	26		12	3		1788	26
Périodes d'adaptation en entreprise (PAE)	235	124	71			5	4		439	98
Sessions d'accompagnement vers l'entreprise (SAE)	70	26	17						113	1
Parcours individualisés pour le créateur ou le repreneur d'entreprise (PIC)	43	30	30			1			104	27
Sous-total "sous-officiers"	**1121**	**683**	**653**	**32**	**0**	**25**	**9**	**0**	**2523**	**158**
Militaires du rang										
Sessions de technique de recherche d'emploi (STRE)	1557	112	187	15		2	20		1893	15
Périodes d'adaptation en entreprise (PAE)	373	6	39				12		430	24
Sessions d'accompagnement vers l'entreprise (SAE)	23	3	6						32	1
Parcours individualisés pour le créateur ou le repreneur d'entreprise (PIC)	23		17				2		42	1
Sous-total "militaires du rang"	**1976**	**121**	**249**	**15**	**0**	**2**	**34**	**0**	**2397**	**41**
Totaux										
Entretiens d'accompagnement	238	61	90	35	5	19	5	0	453	35
Sessions d'accompagnement vers les fonctions publiques	3699								3699	0
Sessions de technique de recherche d'emploi (STRE)	2312	627	731	42	0	14	23	1	3750	42
Périodes d'adaptation en entreprise (PAE)	626	137	113	0	0	7	16	0	899	131
Sessions d'accompagnement vers l'entreprise (SAE)	116	32	30	0	0	0	0	0	178	3
Parcours individualisés pour le créateur ou le repreneur d'entreprise (PIC)	79	36	52	0	0	3	2	2	174	30
Outplacement	18	4	2	1	1	0	0	0	26	1
TOTAUX	**3389**	**897**	**1018**	**78**	**6**	**43**	**46**	**3**	**9179**	**241**

(GEND. DEFMOB : prestations délivrées par Défense Mobilité – TOTAL GEND : prestations délivrées par Défense Mobilité et par la gendarmerie.)

3.2.3 – Les prestations de formation professionnelle

- **Objectifs et contenu de la formation professionnelle**

L'élaboration des projets professionnels des militaires peut mettre en évidence des besoins de formation selon les connaissances et les qualifications à acquérir.

Dans le cas où le candidat ne disposerait pas des compétences suffisantes, voire se trouverait dépourvu de qualification professionnelle, il lui est possible, après validation et agrément de son projet professionnel, d'obtenir une formation adaptée, afin de compléter ses qualifications, lui permettant de réaliser son projet professionnel.
A ce titre, la formation professionnelle constitue l'un des outils les plus efficaces du dispositif de reconversion des militaires.

Les directives de l'agence de reconversion de la défense (ARD), en matière de formation professionnelle, donnent la priorité aux personnels militaires contractuels de plus de 4 ans de service. A cet effet, et dans le cadre des marchés de formation passés par Défense Mobilité ou par la délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle (DGEFP) du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, **la formation est gratuite pour ces candidats**.

Défense Mobilité propose aux candidats en transition professionnelle un dispositif de formations délivrées dans le cadre de marchés publics, et sous convention. Cette offre de formation s'articule autour de 523 titres professionnels ou formations qualifiantes accessibles aux candidats :

Marchés Publics de formation :

- Formations dans le domaine du transport routier de marchandises (marché City-Pro) ;
- Formations préparant à la « Certification d'Aptitude à l'Hyperbarie (CAH)-Mention A - Classe I-II-III » (marché INPP) ;
- Formations dans le domaine de la sécurité (marché MACC1) ;
- Formations dans le domaine de la manutention et de la logistique (marché l'AFT) ;
- Formations dans le domaine du transport routier interurbain de voyageurs (marchés AFT et Forget) ;
- Formations délivrées dans le cadre du marché interministériel pour la mise en œuvre de parcours de formation professionnelle pour les publics fragiles pris en charge par l'Etat (marché AFPA).

Conventions de coopération de formation :

- Convention entre le ministère de la défense et des anciens combattants et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) permettant le suivi de formations dans les écoles de l'ONAC ;
- Convention entre le ministère de la défense et des anciens combattants et l'AFT-IFTIM, permettant la formation aux titres professionnels du transport et de la logistique sans financement de la formation par l'ARD ni les candidats ;
- Convention avec le Commissariat national des sports de la défense (CNSD) permettant la formation aux métiers du sport, du plein air et du cheval sans financement de la formation par l'ARD ni les candidats.

Pour les parcours professionnels nécessitant une formation non couverte par un marché au regard des faibles volumes de candidats chaque année, il est possible de recourir à la procédure d'achat sur facture. Dans ce cas, les intéressés participent au financement de leur formation professionnelle, selon un ratio compris entre 3 et 30%.
Les militaires en reconversion peuvent effectuer leurs stages de formation professionnelle en milieu civil ou en milieu militaire :

- **En milieu civil**
  - stages de formation (organismes retenus dans le cadre des marchés publics, organismes retenus dans le cadre de conventions individuelles) ;
  - périodes de formation gratuite en entreprise (PFGE) ;
  - cycles d'enseignement remboursés sous certaines conditions.
- **En milieu militaire**

Les prestations sont réalisées au Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) sous autorité de Défense Mobilité depuis le 1er janvier 2011 :

- A Fontenay-le-Comte où les formations sont dispensées par l'AFPA en application du marché passé par la DGEFP ;
- Au sein des sections de formation professionnelle (SFP) dans lesquelles les formations sont assurées en collaboration avec des prestataires extérieurs : l'AFT-IFTIM (conducteurs routiers et caristes d'entrepôt) – le CNSD métiers du cheval et métiers du sport.

En 2011, le nombre de formations dispensées est en diminution (-7% / 2010) à mettre en rapport avec la baisse du nombre de départs des armées (-15%).

Toutefois, il est à noter que la baisse porte principalement sur les formations dispensées sous convention ONAC et au sein des sections de formation du transport (-25%).

Il convient de noter que, pour la première fois, la totalité de l'enveloppe budgétaire mise à disposition par le ministère des Finances dans le cadre du marché BERCY/AFPA a été consommée. Dans ce cadre, le nombre de stagiaires au CMFP a augmenté de près de 11%, en raison du quasi doublement du nombre de candidats de la Marine et de l'armée de l'Air.

En ce qui concerne la baisse sensible des demandes de formation, cela ne traduit pas une tendance globale mais une conjonction de plusieurs facteurs :

- on constate une désaffection des formations dispensées dans les SFP du transport, depuis plusieurs années. Les candidats ne disposant pas au préalable du permis PL ou TC ne sont pas éligibles à ces formations dispensées gratuitement par l'AFT-IFTIM ;
- la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites et le décret n°2011-2013 du 30 décembre 2011 portant relèvement des bornes d'âge de la retraite des fonctionnaires, des militaires et des ouvriers d'Etat ont conduit certains militaires a différer leur demande de mise en formation sur 2012.

Un autre facteur à prendre en compte est l'augmentation de près de 20% de titres professionnels délivrés par le ministère de la défense par la voie de la validation des acquis de l'expérience (Cf. § 6.1). La reconnaissance de leur qualification professionnelle est un facteur d'employabilité directe pour les candidats qui développent un projet professionnel en rapport avec le titre obtenu.

Les demandes de prise en charge financière des cycles d'enseignement sont en hausse de 19%.

- **Bilan global des prestations de formation professionnelle accordées en 2011 par armée et par catégorie**

FORME DE L'AIDE	TERRE	MARINE	AIR	GEND. DEFMOB	DGA	SSA	SEA	SCA	TOTAL DEFENSE MOBILITE	TOTAL GEND.
Officiers										
Formations AFPA (hors CMFP)				3					3	3
Formations AFPA en milieu militaire (CMFP)										
Sections de formations professionnelles en milieu militaire (SFP)										
Formations en milieu civil (hors AFPA)	13	5	11	3					32	3
Périodes de formation gratuite en entreprise (PFGE)	21	6	2			6			35	3
Cycles d'enseignement (remboursement)	32	7	11	3		1			54	3
Sous-total "officiers"	**66**	**18**	**24**	**9**	**0**	**7**	**0**	**0**	**124**	**12**
Sous-officiers										
Formations AFPA (hors CMFP)	51	15	32	5					103	5
Formations AFPA en milieu militaire (CMFP)	72	24	6	1					103	1
Sections de formations professionnelles en milieu militaire (SFP)	26	6	5						37	0
Formations en milieu civil (hors AFPA)	263	226	128	130		1	2		750	130
Périodes de formation gratuite en entreprise (PFGE)	70	48	32			25			175	41
Cycles d'enseignement (remboursement)	127	60	74	61		1			323	61
Sous-total "sous-officiers"	**609**	**379**	**277**	**197**	**0**	**27**	**2**	**0**	**1491**	**238**
Militaires du rang										
Formations AFPA (hors CMFP)	192	21	52	33			2		300	33
Formations AFPA en milieu militaire (CMFP)	373	20	15	5					413	5
Sections de formations professionnelles en milieu militaire (SFP)	219	1	6	3		2	6		237	3
Formations en milieu civil (hors AFPA)	605	54	134	63		9			865	63
Périodes de formation gratuite en entreprise (PFGE)	104	7	17						128	4
Cycles d'enseignement (remboursement)	166	5	11	12		1	1		196	12
Sous-total "militaires du rang"	**1659**	**108**	**235**	**116**	**0**	**12**	**9**	**0**	**2139**	**120**
Totaux										
Formations AFPA (hors CMFP)	243	36	84	41	0	0	2	0	406	41
Formations AFPA en milieu militaire (CMFP)	445	44	21	6	0	0	0	0	516	6
Sections de formations professionnelles en milieu militaire (SFP)	245	7	11	3	0	2	6	0	274	3
Formations en milieu civil (hors AFPA)	881	285	273	196	0	10	2	0	1647	196
Périodes de formation gratuite en entreprise (PFGE)	195	61	51	0	0	31	0	0	338	48
Cycles d'enseignement (remboursement)	325	72	96	76	0	3	1	0	573	76
TOTAUX	**2334**	**505**	**536**	**322**	**0**	**46**	**11**	**0**	**3754**	**370**

(GEND. DEFMOB : prestations délivrées par Défense Mobilité – TOTAL GEND : prestations délivrées par Défense Mobilité et par la gendarmerie.)

3.3 – LE RECLASSEMENT DES MILITAIRES EN 2011

3.3.1 – Le reclassement dans le secteur privé

- **Evolution du nombre de reclassements dans le secteur privé (hors gendarmerie).**

Le nombre de reclassés en 2011 (9015) est en augmentation de 438 par rapport à 2010 (8577), soit une progression de 5%, qui profite essentiellement aux militaires du rang de plus de 4 ans de service.
La part des officiers et des militaires du rang de moins de 4 ans au sein des militaires reclassés est en diminution. Cette situation est à mettre en corrélation avec la diminution du nombre de candidats accompagnés dans ces 2 catégories. A ce titre, ce résultat s'avère cohérent (quantitativement) au regard du moindre nombre de nouveaux candidats suivis par Défense Mobilité dans ces deux catégories de personnel.

Nombre de reclassés (hors gendarmerie)	OFF	SOF	MDR+4	MDR-4	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
2008	396	2630	3231	820	4051	6257	7077
2009	637	3077	3254	769	4023	6968	7737
2010	732	3547	3390	908	4298	7669	8577
2011	711	3589	4262	453	4715	8562	9015
Variation 2010/2011	-3%	1%	26%	-50%	10%	12%	5%

REPARTITION	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
TERRE	371	1 499	3 525	302	3 827	5 395	5 697
MARINE	183	1 030	243	66	309	1 456	1 522
AIR	129	1 019	455	83	538	1 603	1 686
Autres	28	41	39	2	41	108	110
Total 2011	711	3 589	4 262	453	4 715	8 562	9 015

57 gendarmes ont également été reclassés par Défense Mobilité.

- **Gendarmerie.**

Nombre de reclassés GENDARMERIE	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
2010	31	417	851	853	1704	1299	2152
2011	40	563	1041	738	1779	1644	2382

Taux de reclassement GENDARMERIE	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
2010	84%	75%	85%	66%	74%	**82%**	75%
2011	82%	76%	84%	79%	82%	**81%**	80%

- **Répartition des reclassements par secteur d'activité.**

Les secteurs professionnels dans lesquels les militaires se reclassent le mieux sont le transport et la logistique (26%), les services à la personne et à la collectivité (14%), ainsi que le secteur de l'installation et de la maintenance (13%).

RECLASSEMENTS PAR SECTEURS D'ACTIVITE	Défense
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	3%
ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0%
BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	2%
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	7%
COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	1%
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	10%
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	5%
INDUSTRIE	10%
INSTALLATION ET MAINTENANCE	13%
SANTÉ	3%
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	14%
SPECTACLE	0%
SUPPORT A L'ENTREPRISE	8%
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	26%
Total	100%

<u>Principaux secteurs d'activité pour la gendarmerie :</u>

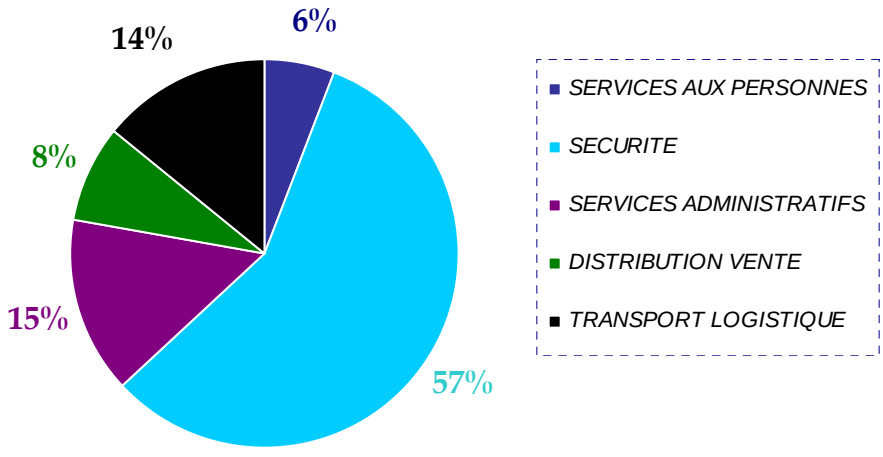

- **Répartition des reclassements par région d'emploi.**

La Bretagne (13,1%) et la région PACA (12,4%) concentrent à elles seules le quart du reclassement des candidats militaires de Défense Mobilité. Les pays de la Loire, l'Ile-de-France, le Centre et la région Rhône-Alpes suivent, en accueillant chacune 7% des militaires reclassés.

Régions de reclassement	Défense	Gendarmerie
ALSACE	2,3%	3,0%
AQUITAINE	6,0%	8,5%
AUVERGNE	1,4%	3,1%
BASSE NORMANDIE	3,1%	1,9%
BOURGOGNE	3,1%	3,9%
BRETAGNE	13,1%	2,2%
CENTRE	6,7%	3,3%
CHAMPAGNE-ARDENNES	2,5%	2,7%
CORSE	0,5%	0,1%
FRANCHE-COMTE	2,9%	2,1%
HAUTE NORMANDIE	2,6%	3,9%
ILE DE FRANCE	6,6%	10,1%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3,2%	4,4%
LIMOUSIN	1,1%	1,0%
LORRAINE	4,0%	3,5%
MIDI-PYRENEES	3,8%	6,2%
NORD-PAS DE CALAIS	3,6%	3,4%
PAYS DE LA LOIRE	7,3%	5,3%
PICARDIE	1,7%	3,7%
POITOU-CHARENTES	4,5%	3,3%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	12,4%	12,6%
RHONE-ALPES	6,9%	8,8%
OUTRE MER	0,7%	0,4%
ETRANGER	0,0%	2,4%
Totaux	100%	100%

3.3.2 – L'accès aux fonctions publiques

Au 31 décembre 2011, **2 435** militaires ont été recrutés dans les 3 fonctions publiques toutes procédures d'accès aux fonctions publiques confondues[6]. Par rapport à la manœuvre RH du ministère, le nombre de reclassements nets pour la Défense s'élève à **2 075** déduction faite des gendarmes (360).

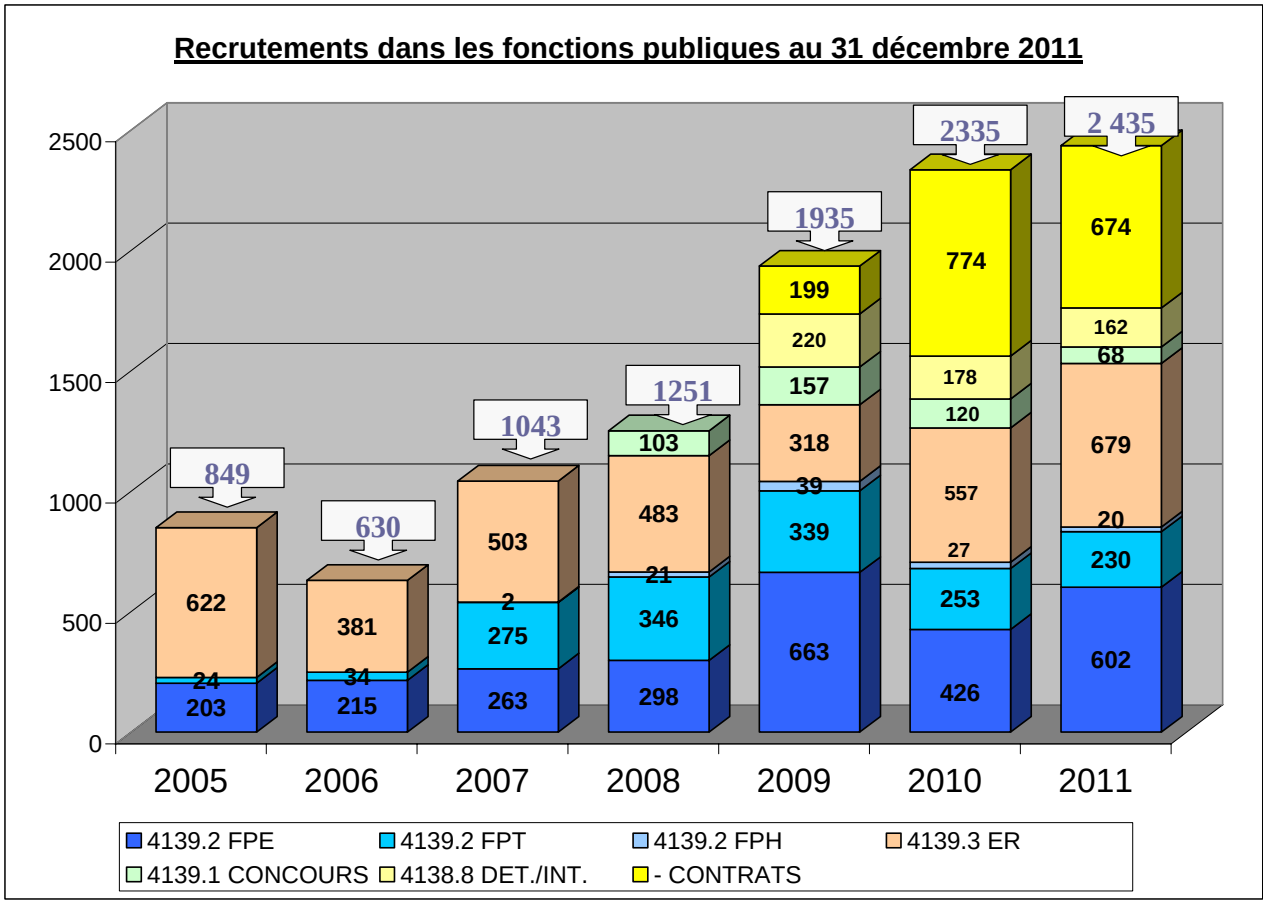

Globalement, on constate une légère progression des reclassements par rapport à l'an dernier, plus 87 si l'on prend en compte les gendarmes, 55 uniquement sur le périmètre du ministère de la défense. Cette évolution est marquée par une amélioration des résultats des procédures dérogatoires (près de 58% contre 48,5% en 2010) et, a contrario, par une régression des recrutements par contrats de droit public qui ne représentent plus que 32,3% du recrutement total au lieu de 38% en 2010.

Autres éléments observés, la forte diminution des recrutements par le biais des concours, et dans une moindre mesure par l'article L 4138-8 ; enfin l'accès à la FPT par les 2 procédures dérogatoires continue d'être très fortement le fait des gendarmes.

Les résultats (hors gendarmerie), analysés par procédures, révèlent en effet des situations très hétérogènes :

[6] Articles L 4139-2, L 4139-3 et L 4139-1 du code de la défense ainsi que les contrats et le « détachement-intégration » au titre de l'article L 4138-8.

- L 4139-2

En fonction publique d'Etat : 591 militaires ont été reclassés : 19 en haut niveau (17 en 2010), 48 en catégorie A (32 en 2010), 331 en catégorie B (309 en 2010) et 193 en catégorie C (68 en 2010).

Le volume de reclassements (+ 195) par cette voie est en progression par rapport à l'année précédente, Cette évolution s'explique notamment par la campagne complémentaire ouverte à titre exceptionnel pour le ministère de la défense pour pourvoir des postes de catégorie C. On note également un accroissement des résultats obtenus dès la campagne principale avec, pour un même nombre de postes offerts (706), 62 militaires supplémentaires recrutés, ce qui peut correspondre aux efforts de préparation et d'accompagnement des candidats conduits suite à la passation de marchés de formation.

En 2011, l'offre de postes des départements ministériels[7] au profit du personnel militaire, est stable en volume avec 173 postes mais moindre en pourcentage puisque le ministère de la défense a ouvert 708 postes (soit 80 % de l'offre). Cette évolution est due à l'ouverture exclusive au bénéfice du ministère de la défense de la campagne complémentaire. Le déséquilibre continue cependant d'être manifestement excessif et n'a pu être réduit en dépit des interventions du Ministre de la défense.

Parallèlement, le taux de pourvoiement des postes proposés a nettement progressé pour l'ensemble des départements ministériels[8] avec 77% des postes proposés pourvus (contre 72,3% en 2010), comme pour le ministère de la défense avec un taux de 66,2% (contre 52% en 2010).

Concernant les fonctions publiques territoriale et hospitalière, les 6 sessions de la commission nationale d'orientation et d'intégration ont permis de recenser 146 recrutements en FPT et 18 en FPH.

On continue ainsi d'observer la poursuite du ralentissement des recrutements en FPT (-7) et FPH (-7) liée aux contraintes financières et à la stabilisation, voire la diminution de leurs effectifs.

- L 4139-3 (emplois réservés)

Deuxième année d'application de cette procédure rénovée, 11 321 candidats sont inscrits sur les listes d'aptitude aux emplois réservés, dont 31% de candidats prioritaires[8] et 69% de militaires. Le volume des publics prioritaires a décru de 2% cette année ; une tendance qui devrait se poursuivre, les enfants de harkis s'étant dans leur grande majorité inscrits en 2009 et 2010.

Dans la FPE, 1 154 postes ont été ouverts au recrutement en 2011 soit un niveau identique à 2 010 (1200), contre 2 622 en 2009 et 3 485 en 2008. Le volume de recrutements de militaires progresse passant de 557 en 2010 à 679 en 2011. Cependant, seul le volume de recrutements de gendarmes progresse de façon significative, surtout en FPT. Ainsi, sur les 198 recrutements en FPT, 118 l'ont été pour des gendarmes, 77 pour les autres militaires et 3 enfants de harkis. Sans les gendarmes, les recrutements 2011 sont de 432 contre 395 en 2010.

On constate également une réelle difficulté à percer en FPH, 7 recrutements seulement pour l'année 2011 (4 armée de l'air, 1 marine et 2 armée de terre).

[7] Hormis le ministère de la Défense
[8] Enfants de harkis en majorité

- L 4138-8 (Détachement)

Les incertitudes demeurent quant à la possibilité d'appliquer l'article L.4138-8 en raison de l'absence des décrets d'application de la loi du 3 août 2009 (LMPP) ; d'où, un fort ralentissement des détachements par le biais de cet article : 220 en 2009, 165 en 2010, 162 en 2011. Ainsi, les volumes de recrutements ont été réduits de près de 33% depuis 2009.

- L 4139-1 (Concours)

Les armées indiquent que 62 départs sont obtenus par cette procédure, soit 41 de moins qu'en 2010. Les volumes de départs ont été réduits de plus de 60% depuis 2009.

- Recrutements sur contrats dans les fonctions publiques

Concernant les contrats, on constate un volume moins important que l'an dernier (- 102), cela peut être la contrepartie de l'augmentation des recrutements effectués par les deux procédures dérogatoires. Cette baisse est notable en FPH (115 en 2011 contre 146 en 2010) et en FPE (250 en 2011 contre 333 en 2010). Cela reste cependant la façon quasi unique d'intégrer la FPH (115 contrats contre 25 recrutements par les procédures dérogatoires).

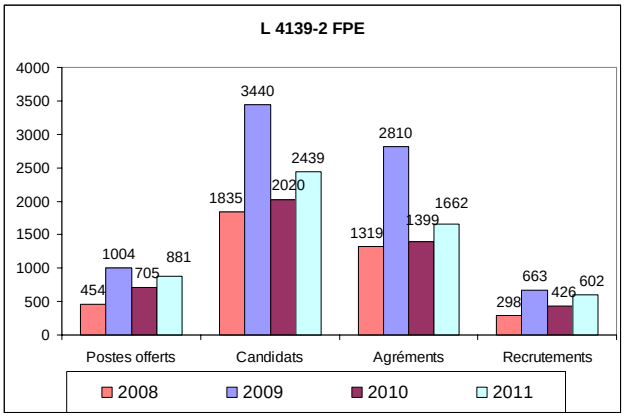

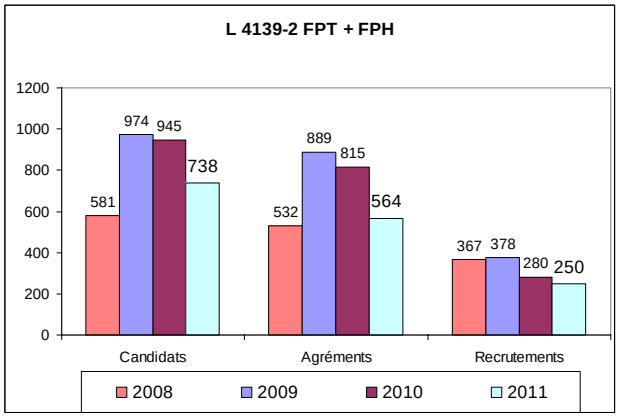

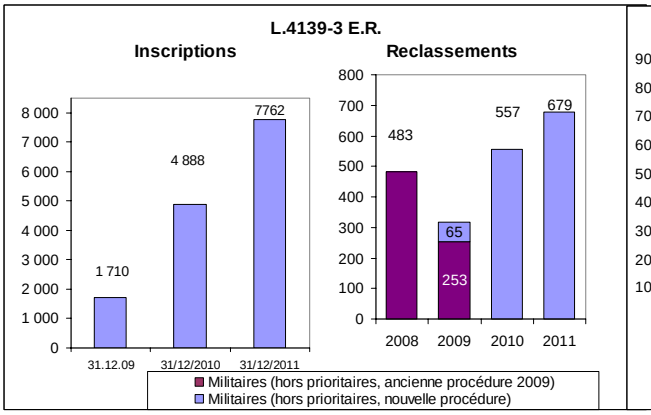

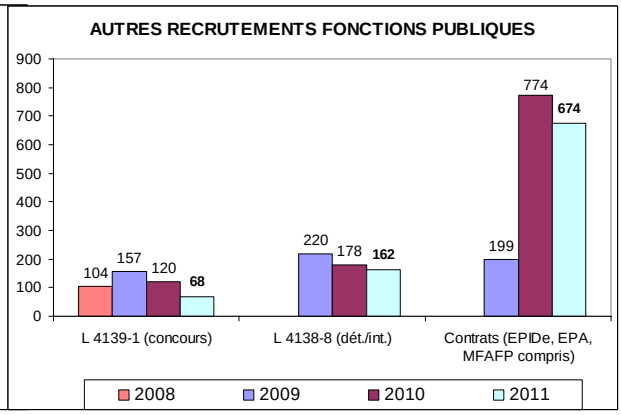

3.3.3 Le taux de reclassement privé et public

Le taux de reclassement des anciens militaires est calculé en rapportant le nombre de reclassés de l'année, en secteur privé et au sein des fonctions publiques, à l'ensemble des militaires ayant quitté le service et suivis par Défense Mobilité.

Taux de reclassement DEFENSE "privé + public"	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
Militaires recensés au 31/12/2010 (stock)	234	950	2612	1057	3669	3796	4853
Militaires inscrits au cours de l'année (Flux)	1029	5219	6480	667	7147	12728	13395
Nombre de militaires reclassés dans l'année	933	4609	5095	453	5548	10637	11090
Militaires radiés : par perte de contact ou ne souhaitant plus rechercher un emploi	95	525	1726	804	2530	2346	3150
Candidats toujours inscrits au 31/12/2011	235	1035	2271	467	2738	3541	4008
Taux de reclassement	80%	82%	69%	49%	67%	75%	73%

Le taux de reclassement des anciens militaires de plus de 4 ans de services s'établit en 2011 à 75% en progression de 3% par rapport à 2010.

3.3.4 – Le taux de reconversion

Le taux de reconversion atteint 85% en 2011 soit une progression de 2 points par rapport à 2010. Cette variation s'explique pour partie par la diminution de 4000 départs constatée entre 2010 et 2011 qui a influé sur le nombre de chômeurs.
Le nombre de chômeurs ayant quitté en 2011 a été estimé au vu des données fournies par les centres payeurs des armées et par Pôle emploi.

	TOTAL
Vivier des candidats à la reconversion (A) (départs utiles)	16 623
Chômeurs ayant quitté en 2011 (B)	2 525
Retour à l'emploi (C = A - B)	14 098
Taux de reconversion (C/A)	**85%**

IV – LE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL HORS FONCTIONS PUBLIQUES DU PERSONNEL CIVIL DES SITES RESTRUCTURES

L'action de l'Agence au bénéfice du personnel civil restructuré trouve sa légitimité dans la mission confiée par le directeur des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD). Cette action s'inscrit exclusivement dans le cadre du plan d'aide aux restructurations (PAR).

Le personnel civil restructuré bénéficie de l'ensemble des moyens de l'Agence.

Le personnel civil restructuré peut être accompagné soit en régie, par les conseillers en emploi (CE) et chargés de relations entreprises (CRE) localisés dans les pôles et antennes Défense Mobilité, soit par des cabinets retenus dans le cadre de marchés publics.

Les CE ont reçu 118 civils en entretien dont 53 ont bénéficié d'un accompagnement réalisé, par un cabinet prestataire pour 48 d'entre eux, sous forme d'une prestation d'aide au reclassement de type bilan individuel de compétences, formation professionnelle, pour les 5 autres.

19 candidats sont définitivement reclassés, les autres poursuivant leur accompagnement qui peut s'étendre, sous marché, sur une durée de 12 mois après la signature de la charte d'engagement.

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ouvrier d'état	Total
Reçus en entretien	15	15	63	25	118
Inscrits dans une démarche de réorientation professionnelle	2	12	34	5	53
Reclassés	1	5	12	1	19

REGIONS DE RECLASSEMENT	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ouvrier d'état	Total
AQUITAINE			1		**1**
BASSE-NORMANDIE			1		**1**
BRETAGNE			1	1	**2**
CENTRE			1		**1**
FRANCHE-COMTE			2		**2**
INCONNU		2	2		**4**
LIMOUSIN	1		1		**2**
LORRAINE		1			**1**
MIDI-PYRENEES			1		**1**
NORD-PAS-DE-CALAIS			1		**1**
PAYS DE LA LOIRE		1			**1**
POITOU-CHARENTES		**1**			**1**
RHONE-ALPES			**1**		**1**
TOTAUX	**1**	**5**	**12**	**1**	**19**

SECTEUR D ACTIVITE (CODE ROME)	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ouvrier d'état	Total
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX		1			**1**
ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART			1		**1**
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION			1		**1**
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	1	1			**2**
INSTALLATION ET MAINTENANCE			1		**1**
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ			2		**2**
SUPPORT A L'ENTREPRISE		2	3	1	**6**
TRANSPORT ET LOGISTIQUE			2		**2**
NON CONNU		1	2		**3**
TOTAUX	1	5	12	1	**19**

V – L'ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS DES PERSONNELS DE LA DÉFENSE ET DE LA GENDARMERIE

5.1 – L'ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS NON FONCTIONNAIRES

Les objectifs de Défense Mobilité pour 2011, à l'identique de ceux de 2010, fixaient pour chaque conseiller à l'emploi :

- un accompagnement de 60 candidats/an ;
- un placement de 30 candidats/an (taux de placement minimum de 50%).

En 2011, les cellules d'accompagnement vers l'emploi des conjoints (CAEC) ont dépassé les objectifs fixés pour l'exercice, et réalisé, au niveau national, un taux de placement de 54% (identique à celui de 2010).

Les 34 cellules (26 actives au 1er janvier et 8 cellules ouvertes à l'été dernier : Angers, Carcassonne, Colmar, Creil, Montlhéry, Nîmes, Nancy, Vannes) ont accompagné 4 003 conjoints et en ont placé 1907 (466 conjoints se sont désistés en cours du processus d'accompagnement). La remontée du chômage, la désertification économique de certains bassins d'emploi et les mouvements importants de personnels au sein des cellules pouvaient faire craindre une baisse des résultats. La formation suivie à l'automne, la disponibilité et la collaboration fructueuse avec leurs homologues conseillers en emploi et chargés de relation entreprises ont permis aux conseillers à l'emploi des conjoints d'atteindre l'objectif qui leur était fixé. En outre, le placement des conjoints a gagné en pérennité avec l'augmentation de la part des CDI sur les CDD et l'intérim.

	PLACEMENT					
	CDI	CDD	INTERIM	CREATEUR	FP	TOTAL
2010	581	1146	168	-	-	1895
2011	622	1009	126	9	141	1907

5.2 – L'ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS FONCTIONNAIRES

La cellule d'accompagnement des conjoints fonctionnaires du bureau de l'accès aux fonctions publiques a suivi 251 conjoints souhaitant une mobilité en fonction publique d'Etat. Le taux de résultats positifs aux demandes de mutation dans la fonction publique de l'Etat est de près de 60%.

Comme l'année dernière, l'éducation nationale représente encore 80 % des demandes de mobilité pour la fonction publique d'Etat.
Lors du cycle scolaire 2010/2011 (pour des mutations prenant effet à la rentrée en septembre 2011), 231 enseignants ont déposé un dossier auprès de la cellule d'accompagnement des conjoints fonctionnaires du bureau de l'accès aux fonctions publiques, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente (182 en 2010 et 153 en 2009).
Si l'on prend en compte uniquement les demandes de mutations inter académiques (2nd degré) ou interdépartemental (1er degré), 201 enseignants ont été soutenus dont 60 % ont obtenu une réponse favorable. Les résultats sont bien meilleurs pour le second degré dont le pilotage est national. L'Education nationale fait un véritable effort pour le ministère de la défense puisque 92 % des demandes faites au titre des affectations à titre provisoire (ATP) sont acceptées (29 sur 33).

Outre l'Education nationale, les ministères les plus représentés sont le ministère de l'intérieur (36 % des demandes), le budget (26 %) et la justice (13 %). Les avis favorables sont donnés en majorité par le ministère du budget (37 % des avis favorables), et ensuite l'intérieur (8 avis favorables) et la justice (6 avis favorables). Le volume d'interventions et les résultats restent stable par rapport à 2010.

	Education nationale				Fonction publique d'Etat hors Éducation nationale	
	1er degré	2ème degré	Total	%	Total	%
Conjoints suivis	133	68	201		50	
Réponse favorable	63	58	121	**60,20%**	28	**56,00%**
Réponse défavorable	66	9	75	37,31%	17	34,00%
Sans réponse	4	1	5	2,49%	5	10,00%

Concernant les fonctions publiques territoriale et hospitalière, l'organisation centralisée pour assurer cette prestation avait révélé ses limites. Une nouvelle organisation, plus proche du terrain et de la connaissance des bassins d'emplois a donc été mise en place en mobilisant les CAEC au sein des pôles et antennes.

VI – LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Détenir une certification professionnelle reconnue constitue un atout précieux dans une recherche d'emploi. C'est apporter une lisibilité à son futur employeur sur les compétences acquises au cours de la carrière militaire, apporter la preuve de sa qualification et de sa capacité à exercer une activité professionnelle. A ce titre, la certification professionnelle facilite et accélère un reclassement réussi, à son juste niveau de compétences.

Le ministère dispose de deux dispositifs pour faciliter l'acquisition de certifications professionnelles par ses ressortissants :

- la validation des acquis de l'expérience (VAE) qui permet d'obtenir tout ou partie d'une certification professionnelle sur la base de son expérience professionnelle comme salarié, bénévole et/ou volontaire. Ainsi, en 2011, 375 certifications professionnelles du ministère de la défense et des anciens combattants ont été délivrées.

- l'enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) des titres délivrés par les écoles du ministère, qui compte 80 certifications actives pour la Défense au 31 décembre 2011.

6.1 - LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

La majorité des démarches VAE a été initiée sur des certifications professionnelles dont la délivrance émane d'une autorité certificatrice rattachée à l'armée de terre (160 validations totales ou partielles) et à la marine nationale (188 validations totales ou partielles).

	Candidatures		Recevabilités		Présentations au jury		Résultats					
							Validation totale		Validation partielle		Absence de validation	
MIL/CIV	M	C	M	C	M	C	M	C	M	C	M	C
TERRE	162	6	161	5	158	6	151	6	3	0	4	0
MARINE	225	22	195	19	172	25	118	24	45	1	8	1
AIR	83	0	69	0	22	0	14	0	7	0	1	0
GEND.	60	0	60	0	59	0	58	0	0	0	1	0
DGA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OIA	8	0	7	0	5	0	4	0	1	0	0	0
S/TOTAL	538	28	492	24	416	31	345	30	56	1	14	1
TOTAL	566		516		447		375		57		15	

Les candidatures à une démarche VAE sur des certifications de la Défense augmentent sensiblement en 2011 : 566 candidatures en 2011 contre 475 candidatures en 2010. Malgré une légère diminution du nombre de présentation au jury, le taux de validation totale reste très satisfaisant (84% en 2011 et 81% en 2010).

	Candidatures	Recevabilités	Présentation au jury	Résultats	
				Validation totale	Validation partielle
2005	77	53	53	30	18
2006	199	151	86	53	12
2007	165	155	78	51	21
2008	378	358	210	185	16
2009	672	591	331	266	48
2010	475	496	464	378	64
2011	566	516	447	375	57
Total cumulé	2532	2320	1661	1338	236

6.2 - L'ENREGISTREMENT DES TITRES DE LA DEFENSE AU REPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (RNCP)

Au 1er janvier 2012, 80 titres sont certifiés et enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

	TERRE	AIR	MARINE	GEND.	DGA	OIA	TOTAL
Niveau V	1	0	1	1	0	1	4
Niveau IV	4	3	16	1	0	3	27
Niveau III	14	5	14	3	0	4	40
Niveau II	0	0	0	3	1	0	4
Niveau I	1	0	2	1	0	1	2
TOTAL	20	8	33	9	1	9	80

Face aux exigences de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP), l'offre du ministère de la défense et des anciens combattants a évolué vers une mutualisation des certifications professionnelles et une amélioration de la qualité de l'ingénierie. Ainsi en 2011, deux certifications professionnelles ont été enregistrées au RNCP et 22 dossiers de certifications professionnelles sont en cours d'instruction depuis janvier 2012.

VII – LES PARTENAIRES DE LA RECONVERSION

7.1 – L'ARCO

L'association pour la reconversion des officiers et des sous-officiers (ARCO) a été créditée d'une subvention de 1,44 M€ au titre de l'année 2011. L'ARCO a délivré 1366 prestations d'orientation et d'accompagnement, et reclassé 222 militaires pendant cette période (154 officiers et 68 sous-officiers).

PRESTATIONS	TERRE	MARINE	AIR	GEND	DGA	SSA	SEA	AUTRES	TOTAL
DIAGNOSTIC	170	47	66	38	1	6	4	0	**332**
BILAN PROJET	231	38	61	27	1	11	6	0	**375**
SOGX - SOHN	43	13	19	6	0	2	1	0	**84**
STRE	7	16	24	0	0	0	0	0	**47**
ENTRETIEN	238	61	90	35	5	19	5	0	**453**
ACC. FONCTION PUBLIQUE	39	17	14	1	0	0	1	3	**75**
TOTAL	**728**	**192**	**274**	**107**	**7**	**38**	**17**	**3**	**1366**

RECLASSEMENT PRIVES	TERRE	MARINE	AIR	GEND	DGA	SSA	TOTAL
Officiers	81	29	21	5	1	5	142
Sous-Officiers	25	1	6	2	/	1	35
						TOTAL	**177**

ACCES FONCTION PUBLIQUE	TERRE	MARINE	AIR	AUTRES	TOTAL
Officiers	5	3	4	/	12
Sous-Officiers	17	8	7	1	33
				TOTAL	**45**

7.2 – LES ENTREPRISES ET FEDERATIONS PARTENAIRES

Défense Mobilité assure la mise en oeuvre de 56 partenariats ministériels :
- 49 conventions avec des entreprises du secteur privé, dont 15 en expérimentation ;
- 7 avec des branches professionnelles et associations, dont 2 en expérimentation.

Ces conventions de partenariat signées entre les grandes entreprises françaises et le ministère de la Défense ont pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des ressortissants et des conjoints de personnels de la Défense.

Six nouvelles conventions ont été signées au cours de l'année 2011 :
- EADS le 07 avril, renouvellement sous la forme d'une convention unique par fusion des 3 conventions d'armée ;
- Eurocopter le 11 juillet, renouvellement sous la forme d'une convention unique par fusion des 3 conventions d'armée ;
- GDF SUEZ le 13 juillet, renouvellement d'une première convention signée en 2007 ;
- Manpower le 05 octobre ;
- UIMM (Union des industries des métiers de la métallurgie) le 07 octobre, signature suite à une expérimentation ;
- DCI (Défense Conseil International) le 16 décembre.

Ces partenariats ministériels présentent un bilan satisfaisant, atteignant presque l'objectif fixé par le ministre de la Défense (1 200), ou le dépassant en comptant les fédérations :
- 1 021 reclassements effectués au sein d'entreprises partenaires (contre 940 en 2010) ;
- 779 reclassements dans les branches ou fédérations professionnelles (contre 812 en 2010).

Notons qu'un certain nombre de reclassements au sein des filiales des entreprises partenaires échappe au comptage de Défense Mobilité, en raison de la multitude de filiales rendant la traçabilité de ces recrutements difficile.

Le reclassement de personnels militaires au sein d'entreprises partenaires représente près de 11% du volume total des placements dans le secteur privé.

Néanmoins, près de la moitié (47%) de ces reclassements sont le fait de quelques entreprises partenaires recrutant dans des métiers techniques, et présentes dans quatre grands secteurs d'activités :
- le secteur de la logistique et du transport : Kéolis et la SNCF (138 reclassements) ;
- le secteur de l'énergie : Véolia environnement et EDF (110 reclassements) ;
- le secteur de la fabrication de matériels de transport : EADS et DCNS (103 reclassements) ;
- le secteur de l'emploi: Manpower, Adia et Randstad inhouse services (237 reclassements), offrent un tremplin pour l'emploi dans le secteur privé.

PLACEMENT PARTENARIATS			
SECTEURS D'ACTIVITE		ENTREPRISES / FEDERATIONS	**RECRUTEMENTS**
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	LOGISTIQUE	ALTéAD	**3**
		CHRONOPOST	**4**
		KUEHNE+NAGEL	**7**
		FENWICK LINDE	**4**
		GEODIS	**12**
		GEFCO	**0**
	TRANSPORT TERRESTRE	GIRAUD INTERNATIONAL	**1**
		KEOLIS	**71**
		STEF-TFE	**13**
		MORY	**3**
		NORBERT DENTRESSANGLE	**19**
		SNCF	**67**
		EUROTEAM - CAPELLE **(exp.)**	**2**
	TRANSPORT AERIEN	AIR France	**5**
ENERGIES	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	ERDF	**24**
		EDF **(exp.)**	**54**
		AREVA	**19**
		GDF SUEZ	**40**
		COFELY	**9**
		ENDEL	**6**
		ALSTOM	**9**
	Industrie extractive	TOTAL	**12**
	Eau, assainissement, gestion des déchets et environnement	VEOLIA ENVIRONNEMENT **(exp.)**	**56**
CONSTRUCTION	Construction de bâtiments	BOUYGUES CONSTRUCTION	**7**
		SPIE	**25**
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	Assurances / Banque / Mutuelle / Prévoyance	AXA	**6**
		GROUPAMA	**3**
		LA FRANCE MUTUALISTE	**5**
		GMF **(exp.)**	**0**
		Unéo **(exp.)**	**2**
COMMERCE VENTE DISTRIBUTION	Commerce de détail	AUCHAN	**24**
		CONFORAMA	**6**
		DECATHLON (exp.)	**16**
	Commerce et réparation d'automobiles	RENAULT	**30**
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	Restauration	SODEXO	**10**
		FLUNCH **(exp.)**	**5**
		MAC DONALD'S **(exp.)**	**7**
ACTIVITES LIEES A L'EMPLOI	Activité des agences de travail temporaire	ADIA	**92**
		Manpower **(exp.)**	**88**
		Randstad Inhouse Services **(exp.)**	**57**
ENQUETE ET SECURITE	Services de sécurité	BRINK'S	**14**
INDUSTRIE	Construction navale	DCNS	**66**
	Production industrielle	EADS	**37**
		PSA **(exp.)**	**30**
INFORMATION ET COMMUNICATION	Télécommunications	THALES	**11**
		ORANGE **(exp.)**	**11**
	Activités informatiques	SOGETI CAPGEMINI **(exp.)**	**7**
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités de contrôle et analyses techniques	DEKRA INDUSTRIAL **(exp.)**	**9**
SERVICES A LA PERSONNE	Accompagnement et action sociale	O2 **(exp.)**	**4**
		EPIDE	**9**
		TOTAL ENTREPRISES	**1021**
FEDERATIONS PROFESSIONNELLES	Fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF)		**455**
	Chambre syndicale du déménagement		**2**
	Fédération nationale des syndicats de l'assainissement (FNSA)		**0**
	Fédération des industries nautiques (FIN)		**0**
	Groupement industriel français aéronautique et spatial (GIFAS) **(exp.)**		**18**
	Union des entreprises de sécurité privée (USP)		**304**
	Aprodema **(exp.)**		**0**
			0
		TOTAL FEDERATIONS	**779**
		TOTAL GLOBAL	**1800**

7.3 – LE PARTENARIAT AVEC POLE EMPLOI

La convention de collaboration Défense Mobilité Pôle emploi du 14 juin 2010 a été reconduite et complétée par une convention-cadre nationale de collaboration 2012-2014 du 19 décembre 2011. Outre le maintien des conseillers référents Pôle emploi dans chacun des Pôles Défense Mobilité, cette nouvelle convention permet la mise en œuvre de l'offre de service « coaching placement » de Défense Mobilité au profit des anciens militaires, ainsi qu'un accompagnement spécifique pour les conjoints et les militaires blessés en opération. Les Pôles Défense Mobilité auront en outre accès à l'ensemble des outils mis en œuvre par Pôle emploi (accès au Dossier unique du demandeur d'emploi, à *e-partenet*, au répertoire opérationnel des métiers et des emplois,…).

Par ailleurs, le transfert à Pôle emploi de la gestion de l'indemnisation des demandeurs d'emploi issus du ministère de la défense est effectif pour les primo-bénéficiaires depuis le 1er octobre 2011, en vertu d'une convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 2 septembre 2011 et de son annexe « défense » du 6 octobre 2011. La montée en puissance du dispositif s'est effectuée de manière progressive entre octobre et décembre 2011.

Les demandeurs d'emploi actuellement indemnisés en régie par le ministère de la défense seront transférés à Pôle emploi dans le courant de l'année 2012.

Confirmation du rôle d'opérateur national de l'emploi de Pôle emploi, ce double partenariat permettra un traitement rationalisé et cohérent de l'indemnisation, de la reconversion et de l'accompagnement vers l'emploi des personnels de la défense.

VIII – LE BUDGET DE LA RECONVERSION

Au titre de l'année 2011, le budget opérationnel de programme (BOP) de Défense Mobilité est doté en ressources LFI de 73,85 M€ dont 48,93 M€ au titre de la masse salariale et 24,92 M€ au titre des crédits de prestations, de fonctionnement et d'investissement. Ces derniers se répartissent à hauteur de 17,95 M€ sur la sous-action 3 de l'action 6 (militaires en reconversion hors restructurations) et de 6,97 M€ sur la sous-action 1 de l'action 10 (militaires en reconversion et civils en réorientation professionnelle à la suite des mesures de restructuration) du programme 212.

Depuis le 1er janvier 2011, le budget de l'agence intègre les crédits d'investissement et de fonctionnement du centre militaire de formation professionnelle (CMFP), soit 0,85 M€. Aucun paiement n'a été enregistré en 2011 au titre des investissements, les marchés afférents ayant été engagés en fin d'année 2011.

Le nombre de prestations d'orientation et d'accompagnement est en augmentation par rapport à 2010. Sur ce poste, la dépense globale (PAR et hors PAR) augmente de 27%.

Les dépenses de formation professionnelle hors AFPA sont en augmentation de 9%.

Après une année 2010 quasi blanche en matière de prestations d'accès à la fonction publique en raison de la notification tardive du marché afférent (fin 2010), le montant maximum du marché a été atteint en 2011.

Le montant de la subvention à l'ARCO s'élève à 1,44 M€, soit le montant annuel prévu par la convention d'objectifs 2010 - 2012.

Les dépenses de soutien courant du budget de fonctionnement sont en diminution de 21%, conséquence de la généralisation des BdD. En effet, le soutien temporaire apporté sur ses crédits en 2010 par l'agence à certains PDM en raison de l'abandon de cette mission par leurs corps de soutien historiques a été repris par les BdD nouvellement créées au 1er janvier 2011.

Les dépenses de communication enregistrent une hausse attendue en 2011 notamment en raison du paiement du marché de communication interne et externe destiné à promouvoir Défense Mobilité.

Les dépenses de formation du personnel de la chaîne de reconversion ont connu une baisse temporaire qui se justifie par le fait que le nouveau dispositif de formation n'a été mis en place que fin 2011 pour une montée en puissance prévue en 2012. L'ancien dispositif n'a par conséquent quasiment pas été mis en œuvre en 2011.

Enfin, la masse salariale de l'agence a augmenté d'un tiers en raison, pour l'essentiel, de l'intégration des personnels militaires et civils du CMFP.

8.1 – LE COÛT DES PRESTATIONS

- **Les prestations d'orientation : SBO, BIC[9]**

	2010	2011	variation A/A-1
Orientation	0,90 M€	0,95 M€	+6%
Coût moyen	117 €	117 €	-

- **Les prestations d'accompagnement direct vers l'emploi : SAE, STRE, APEC, PIC, outplacement (hors MIRVOG) [9]**

	2010	2011	variation A/A-1
Accompagnement	0,88 M€	0,87 M€	-1%
Coût moyen	217 €	217 €	-

- **La formation professionnelle : stages de formation en milieu civil (hors AFPA), cycles d'enseignement, VAE, remboursement des cours par correspondance**

	2010	2011	variation A/A-1
Formation professionnelle	6,5 M€	7,1 M€	+ 9%
Coût moyen	3 148 €	2 847 €	-10%

- **La formation professionnelle : les prestations AFPA (financement assuré par le ministère chargé de l'emploi) [9]**

	2010	2011	variation A/A-1
Prestations AFPA	5,9 M€	6,5 M€	+10%
Coût moyen	6 805 €	6 805 €	-

- **Dont les prestations du PAR : Conventions de formation, orientation, accompagnement**

	2010	2011	variation A/A-1
Orientation accompagnement	0,31 M€	0,74 M€	+139%
Formation professionnelle	1,03 M€	1,02 M€	-1%
TOTAL	1,34 M€	1,76 M€	+31%

- **Les prestations d'accès à la fonction publique**

	2010	2011	variation A/A-1
Prestations FP	0,20 M€	0,68 M€	+0,48 M€
Coût moyen	293 €	254 €	-13%

[9] Ces prestations étant sous marchés identiques en 2010 et 2011, les coûts moyens n'ont pas évolué.

8.2 – LE COÛT DE LA RECONVERSION

- **Le budget de fonctionnement (M€)**

Budget de fonctionnement	2010	2011	Variation A/A-1
Soutien courant	0,85	0,67	-21%
Fonctionnement du CMFP	-	0,21	-
Formation du réseau	0,32	0,23	-28%
Documentation	0,12	0,25	108%
Communication	0,24	0,82	242%
TOTAL	1,53	2,18	42%

- **Synthèse des coûts de la reconversion des personnels de la Défense en 2011 (M€) (crédits de paiement hors MIRVOG)**

Répartition des coûts		2010	2011	Variation A/A-1
Programme 212	RCS des chaînes de reconversion*	39,26	52,44	33,6%
	dont RCS du CMFP à/c du 1/01/2011	-	8,61	-
	Prestations de reconversion **	8,52	10,82	27,0%
	Frais de fonctionnement	1,53	2,18	42,5%
	dont frais de fonctionnement du CMFP	-	0,21	-
	Subventions (dont ARCO)	1,5	1,48	-1,3%
	Remboursement des frais de personnels Pôle Emploi	0,23	0,67	191,3%
	Sous total programme 212	**51,04**	**67,59**	**32,4%**
Programme 178	RCS des personnels en reconversion*	79,96	78,90	-1,3%
	Investissement destiné au CMFP	0,33	sans objet	-
	Sous total programme 178	**80,29**	**78,90**	**-1,7%**
TOTAL		**131,33**	**146,49**	**11,5%**

(*) Avec CAS pension (depuis le 01/01/2011 les RCS du CMFP sont intégrés au P212).
(**) En 2010 ont été enlevées les prestations gendarmerie.

8.3 – LE COÛT DE L'AIDÉ (crédits de paiement)

Cet indicateur rapporte le coût global de la reconversion (P212 + P178) au nombre d'aides délivrées. Sont comptabilisées les aides dont ont bénéficié les militaires, les personnels civils et les conjoints ainsi que celles liées à la certification professionnelle.

	2011
Coût*	**146,49**
Nombre d'aides	**23 997**
Coût de l'aidé	**6 103 €**

* en M€ avec CAS pension.

Rappel 2010	**5 609 €**

Le coût de l'aidé s'élève à 6 103€ pour l'année 2011 soit 8,8% de hausse en un an.

Cette augmentation du coût moyen de l'aidé s'explique par :

- l'augmentation de 34% des RCS de la chaîne de reconversion (prise en compte des effectifs du CMFP, augmentation du taux du CAS pension de 1.5M€, embauche tardive en 2010 avec impact en année pleine sur 2011, mesure catégorielle par la revalorisation indiciaire de la grille des militaires et des secrétaires administratifs);
- l'augmentation du coût des prestations (doublement du remboursement des cycles d'enseignement de 1500 à 3000€, augmentation du coût unitaire des formations professionnelles).

8.4 – LE COÛT DU RECLASSÉ (crédits de paiement)

Cet indicateur rapporte le coût de la reconversion (P212) au nombre de reclassements des militaires, personnels civils et conjoints.

	2011
Coût*	**67,59**
Nombre de reclassés	**13 017**
Coût du reclassé	**5 192 €**

* en M€ avec CAS pension.

Rappel 2010	**4 716 €**

Le coût annuel de la reconversion s'élève à 5 192€ par personnel reclassé, soit une hausse de 10% entre 2010 et 2011.

Comme en 2010, le coût de la reconversion prend en compte l'ensemble des dépenses de Défense Mobilité alors qu'il se limitait auparavant à la reconversion des militaires (hors conjoints et civils restructurés). Les données ont donc été recalculées sur ce périmètre pour l'année 2009 afin de permettre une étude comparative. Le nouveau périmètre intègre également les dépenses du centre de formation professionnelle de Fontenay-le-Conte (CMFP). La mise en œuvre d'une comptabilité analytique en 2012 permettra d'affiner ces résultats.

IX – LES STATISTIQUES DU CHÔMAGE

Le transfert de la gestion de l'indemnisation du chômage à Pôle emploi est effectif pour les primo bénéficiaires depuis le 3 octobre 2011, et le transfert du « stock » interviendra au 1er juin 2012. Cette situation nouvelle n'a pas permis d'obtenir de données consolidées pour la fin de l'année 2011 de la part de Pôle emploi. Ainsi le reporting des mois d'octobre à décembre a été estimé sur une fourchette haute majorant ainsi le nombre d'anciens militaires en situation de chômage indemnisé. En revanche, les coûts affichés dans ce chapitre correspondent à la réalité de la dépense.

- **Évolution du nombre moyen mensuel de militaires en situation de chômage indemnisé (anciens militaires hors gendarmerie)**

Le nombre d'anciens militaires indemnisés chômage a été contenu en 2011. Il s'établit au 31 décembre 2011 à 9 007. La tendance est stable puisqu'elle affiche -0,3 % sur un an (-24 indemnisés).

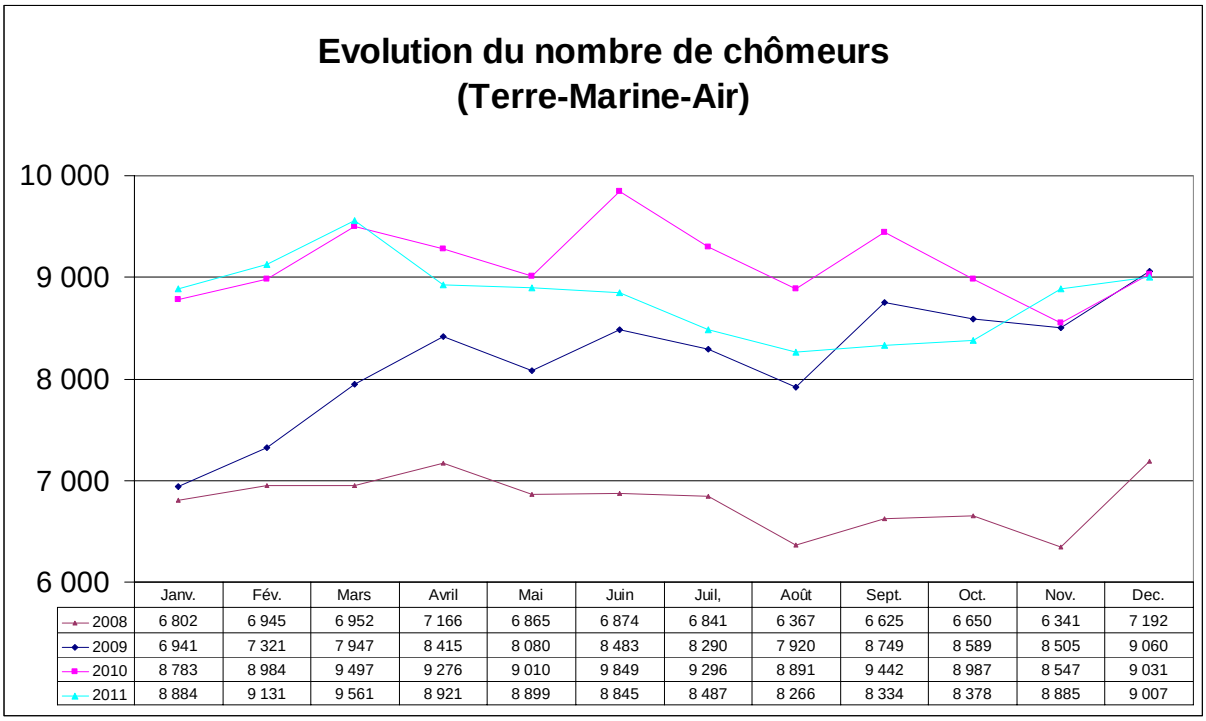

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil,	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
2008	6 802	6 945	6 952	7 166	6 865	6 874	6 841	6 367	6 625	6 650	6 341	7 192
2009	6 941	7 321	7 947	8 415	8 080	8 483	8 290	7 920	8 749	8 589	8 505	9 060
2010	8 783	8 984	9 497	9 276	9 010	9 849	9 296	8 891	9 442	8 987	8 547	9 031
2011	8 884	9 131	9 561	8 921	8 899	8 845	8 487	8 266	8 334	8 378	8 885	9 007

Au 31 décembre 2011, le nombre de chômeurs indemnisés s'élève à 9007 se répartissant comme suit : 6 484 (71,8 %) pour l'armée de Terre, 1 157 (12,8 %) pour la Marine, et 1 366 (15,3 %) pour l'armée de l'Air.

- **Évolution du coût cumulé des indemnités chômage (anciens militaires hors gendarmerie)**

Le coût du chômage des anciens militaires s'établit pour l'année 2011, à 103,2 M€ soit une baisse de l'ordre de 6 M€ par rapport à l'année 2010 (109,5 M€). Elle s'explique par la forte baisse du nombre d'indemnisés constatée entre les mois de juin à octobre 2011 par rapport à la même période de 2010.

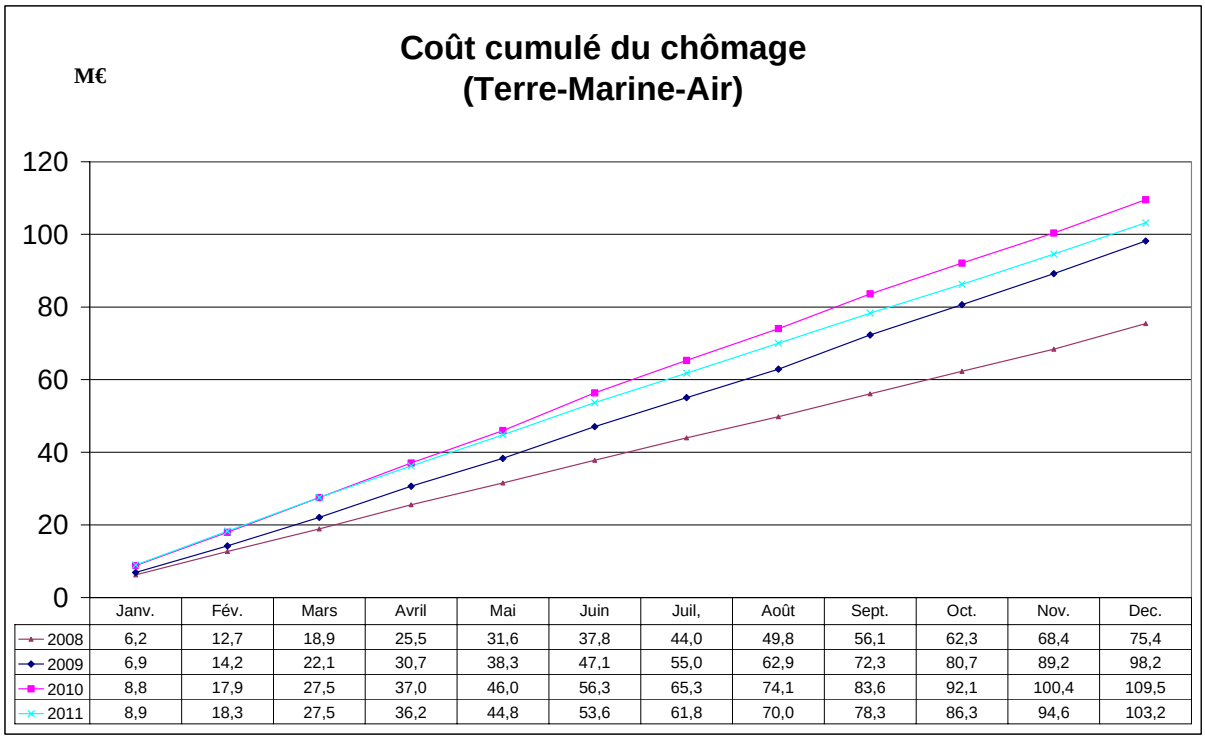

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil,	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
2008	6,2	12,7	18,9	25,5	31,6	37,8	44,0	49,8	56,1	62,3	68,4	75,4
2009	6,9	14,2	22,1	30,7	38,3	47,1	55,0	62,9	72,3	80,7	89,2	98,2
2010	8,8	17,9	27,5	37,0	46,0	56,3	65,3	74,1	83,6	92,1	100,4	109,5
2011	8,9	18,3	27,5	36,2	44,8	53,6	61,8	70,0	78,3	86,3	94,6	103,2

- **Évolution du nombre moyen mensuel de militaires en situation de chômage indemnisé (anciens militaires de la gendarmerie)**

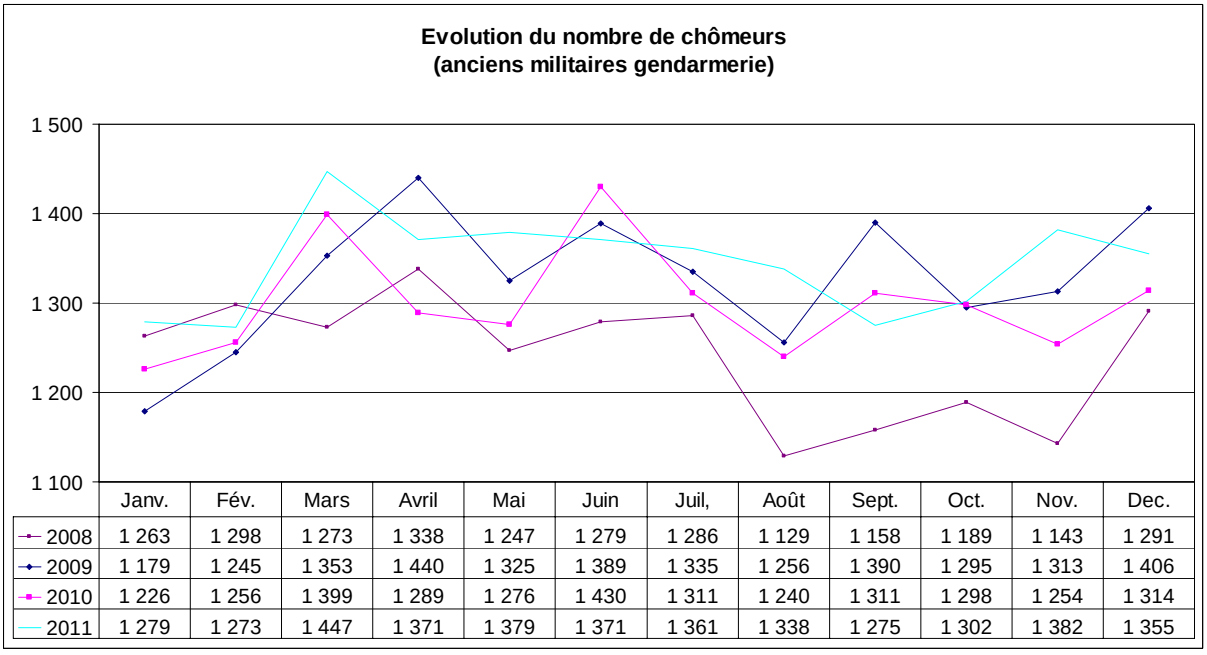

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil,	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
2008	1 263	1 298	1 273	1 338	1 247	1 279	1 286	1 129	1 158	1 189	1 143	1 291
2009	1 179	1 245	1 353	1 440	1 325	1 389	1 335	1 256	1 390	1 295	1 313	1 406
2010	1 226	1 256	1 399	1 289	1 276	1 430	1 311	1 240	1 311	1 298	1 254	1 314
2011	1 279	1 273	1 447	1 371	1 379	1 371	1 361	1 338	1 275	1 302	1 382	1 355

- **Évolution du coût cumulé des indemnités chômage (anciens militaires de la gendarmerie)**

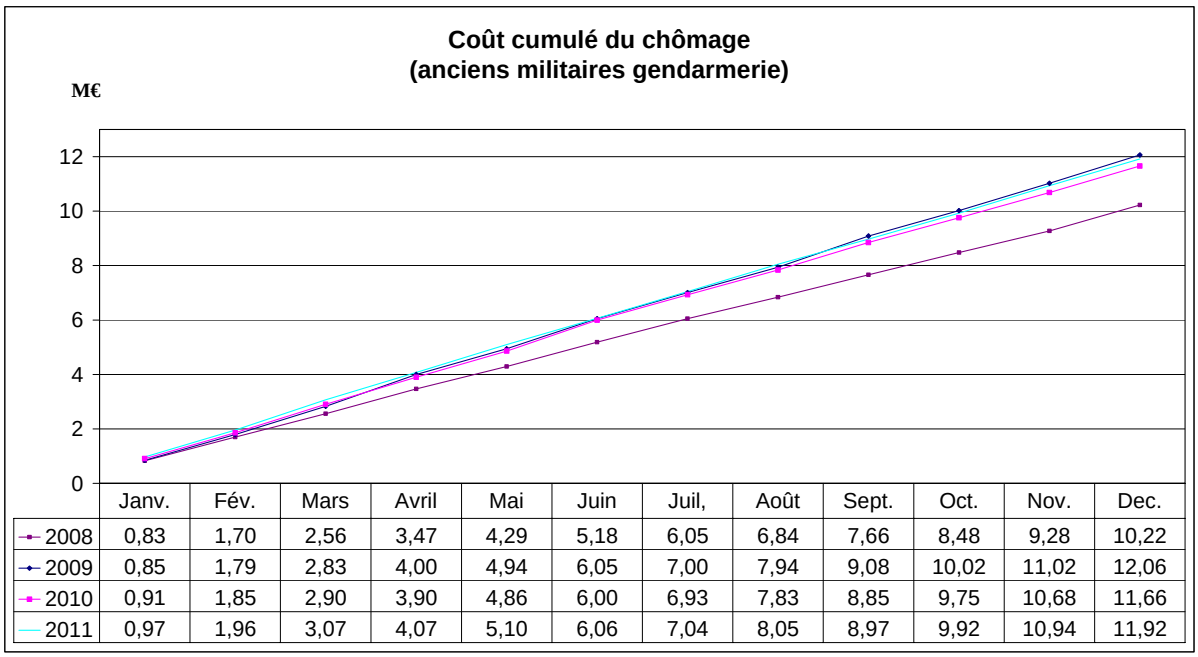

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil,	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
2008	0,83	1,70	2,56	3,47	4,29	5,18	6,05	6,84	7,66	8,48	9,28	10,22
2009	0,85	1,79	2,83	4,00	4,94	6,05	7,00	7,94	9,08	10,02	11,02	12,06
2010	0,91	1,85	2,90	3,90	4,86	6,00	6,93	7,83	8,85	9,75	10,68	11,66
2011	0,97	1,96	3,07	4,07	5,10	6,06	7,04	8,05	8,97	9,92	10,94	11,92

- **Répartition par armée (anciens militaires hors gendarmerie)**

En moyenne annuelle, la répartition par armée des chômeurs reste stable entre 2010 et 2011.

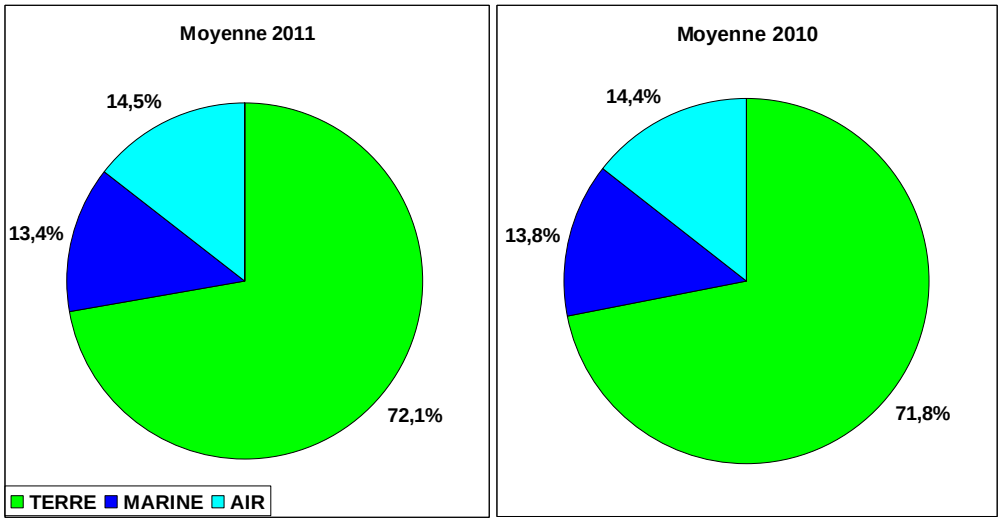

- **Répartition par catégorie de personnel (anciens militaires hors gendarmerie)**

Il est constaté une légère augmentation du pourcentage de sous-officiers par rapport à 2010, et dans une moindre mesure de celui des officiers.

Ces variations se retrouvent dans la répartition réalisée au 31 décembre 2011 même si la population des militaires du rang reste la plus touchée avec 7 216 chômeurs (80,1 %), par rapport aux officiers (230 soit 2,6 %) et aux sous-officiers (1 561 soit 17,3 %).

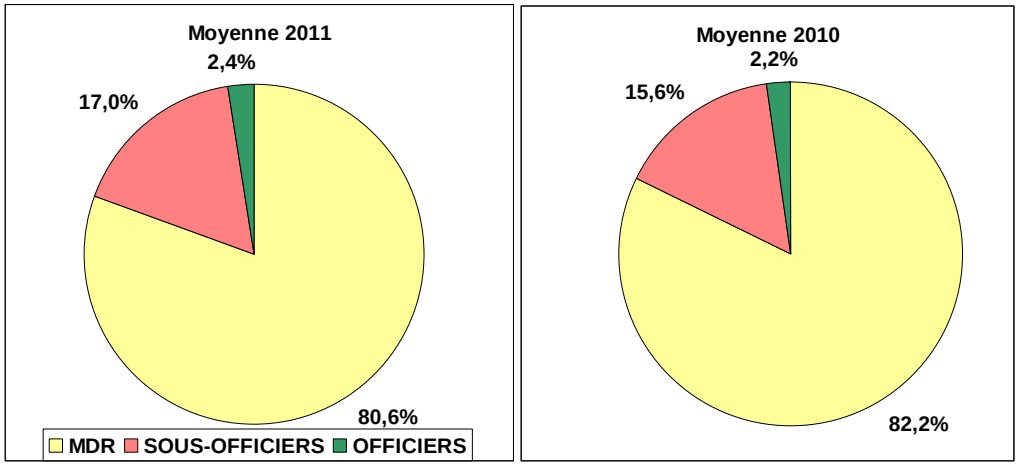

- **Répartition par ancienneté de services (anciens militaires hors gendarmerie)**

  Il est constaté une évolution de la répartition par ancienneté de services des bénéficiaires du chômage entre 2010 et 2011. Le ratio des 4-7 ans diminue au profit des autres populations et notamment pour les plus anciens. Cette variation, déjà constatée les années précédentes, peut s'expliquer pour partie par la politique de fidélisation menée par les armées.

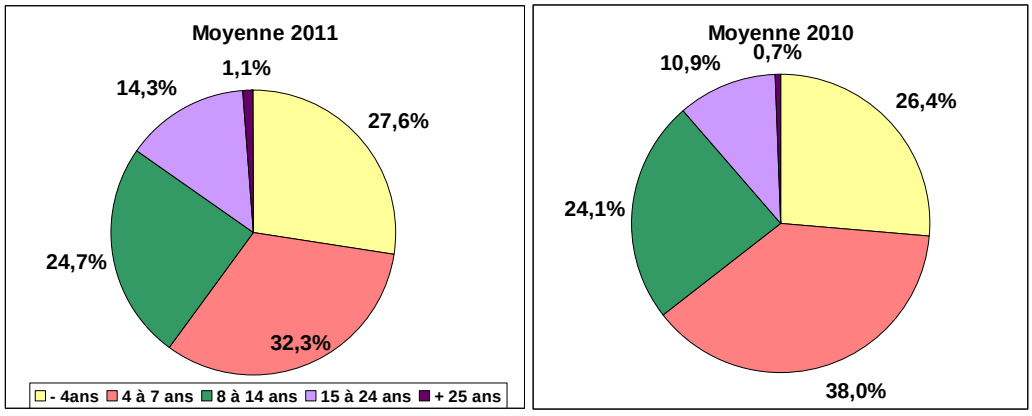

- **Durée moyenne d’indemnisation (anciens militaires hors gendarmerie)**

  La durée moyenne, qui s’établit à 341 jours, a été calculée sur la base des informations fournies par les centres payeurs.

  Ne prenant pas en compte les données de Pôle emploi, en charge depuis octobre 2010 des primo bénéficiaires dont la durée moyenne d’indemnisation ne peut dépasser 90 jours (du 01/10 au 31/12), elle est, de ce fait, surévaluée.

Situation au 31/12/2011	TERRE	MARINE	AIR	TOTAL
Durée moyenne d'indemnisation	348	324	328	341

X – ANNEXES

10.1 – TAUX DE RECLASSEMENT (SECTEUR PRIVE + FONCTION PUBLIQUE)

Taux de reclassement TERRE "privé + public"	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
Militaires recensés au 31/12/2010 (stock)	134	410	2191	895	3086	2735	3630
Militaires inscrits au cours de l'année (Flux)	533	2221	5272	441	5713	8026	8467
Nombre de militaires reclassés dans l'année	483	1903	4167	302	4469	6553	6855
Militaires radiés : par perte de contact ou ne souhaitant plus rechercher un emploi	60	295	1316	639	1955	1671	2310
Candidats toujours inscrits au 31/12/2011	124	433	1980	395	2375	2537	2932
Taux de reclassement	80%	81%	68%	43%	65%	72%	70%

Taux de reclassement MARINE "privé + public"	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
Militaires recensés au 31/12/2010 (stock)	57	261	82	32	114	400	432
Militaires inscrits au cours de l'année (Flux)	246	1449	441	94	535	2136	2230
Nombre de militaires reclassés dans l'année	217	1305	280	66	346	1802	1868
Militaires radiés : par perte de contact ou ne souhaitant plus rechercher un emploi	22	60	139	35	174	221	256
Candidats toujours inscrits au 31/12/2011	64	345	104	25	129	513	538
Taux de reclassement	77%	79%	73%	73%	73%	78%	78%

Taux de reclassement AIR "privé + public"	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
Militaires recensés au 31/12/2010 (stock)	38	266	338	130	468	642	772
Militaires inscrits au cours de l'année (Flux)	169	1464	703	124	827	2336	2460
Nombre de militaires reclassés dans l'année	158	1323	592	83	675	2073	2156
Militaires radiés : par perte de contact ou ne souhaitant plus rechercher un emploi	8	156	270	129	399	434	563
Candidats toujours inscrits au 31/12/2011	41	251	179	42	221	471	513
Taux de reclassement	79%	84%	77%	66%	75%	81%	81%

Taux de reclassement SSA "privé + public"	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
Militaires recensés au 31/12/2010 (stock)	5	13	1	0	1	19	19
Militaires inscrits au cours de l'année (Flux)	21	70	9	6	15	100	106
Nombre de militaires reclassés dans l'année	18	64	6	2	8	88	90
Militaires radiés : par perte de contact ou ne souhaitant plus rechercher un emploi	5	14	1	0	1	20	20
Candidats toujours inscrits au 31/12/2011	3	5	3	4	7	11	15
Taux de reclassement	86%	93%	67%	33%	53%	89%	86%

Taux de reclassement SEA "privé + public"	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
Militaires recensés au 31/12/2010 (stock)	0	0	0	0	0	0	0
Militaires inscrits au cours de l'année (Flux)	3	8	49	2	51	60	62
Nombre de militaires reclassés dans l'année	2	7	44	0	44	53	53
Militaires radiés : par perte de contact ou ne souhaitant plus rechercher un emploi	0	0	0	1	1	0	1
Candidats toujours inscrits au 31/12/2011	1	1	5	1	6	7	8
Taux de reclassement	67%	88%	90%	0%	88%	88%	87%

Taux de reclassement GENDARMERIE "privé"	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang + 4 ans	Militaires du rang - 4 ans	Total MDR	Total + 4 ans	Total global
Militaires recensés au 31/12/2010 (stock)	6	136	145	445	590	287	732
Militaires inscrits au cours de l'année (Flux)	60	765	1410	515	1925	2235	2750
Nombre de militaires reclassés dans l'année	40	563	1041	738	1779	1644	2382
Militaires radiés : par perte de contact ou ne souhaitant plus rechercher un emploi	17	157	314	30	344	488	518
Candidats toujours inscrits au 31/12/2011	9	181	200	192	392	390	582
Taux de reclassement	82%	76%	84%	79%	82%	81%	80%

10.2 – RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DES RECLASSEMENTS

	TERRE	MARINE	AIR	GEND DEF MOB	SEA	SSA	SCA	DGA	Total
ALSACE	3%	0%	2%	2%	0%	2%	0%	0%	2,3%
AQUITAINE	5%	3%	12%	4%	3%	15%	33%	0%	6,0%
AUVERGNE	2%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	1,4%
BASSE-NORMANDIE	4%	3%	1%	0%	0%	2%	0%	0%	3,1%
BOURGOGNE	3%	1%	6%	8%	19%	0%	0%	0%	3,1%
BRETAGNE	9%	39%	4%	8%	14%	20%	0%	60%	13,1%
CENTRE	6%	2%	15%	4%	3%	13%	33%	20%	6,7%
CHAMPAGNE-ARDENNE	3%	0%	2%	0%	0%	2%	0%	0%	2,5%
CORSE	0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0,5%
FRANCHE-COMTE	3%	1%	4%	0%	6%	0%	0%	0%	2,9%
HAUTE-NORMANDIE	3%	2%	2%	2%	3%	0%	0%	0%	2,6%
ILE-DE-FRANCE	7%	5%	8%	6%	8%	4%	33%	20%	6,6%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	4%	4%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	3,2%
LIMOUSIN	1%	0%	1%	2%	0%	2%	0%	0%	1,1%
LORRAINE	4%	1%	6%	2%	11%	7%	0%	0%	4,0%
MIDI-PYRENEES	4%	2%	5%	0%	0%	2%	0%	0%	3,8%
NORD-PAS-DE-CALAIS	4%	2%	4%	4%	8%	2%	0%	0%	3,6%
PAYS DE LA LOIRE	10%	3%	3%	4%	11%	13%	0%	0%	7,3%
PICARDIE	2%	1%	1%	6%	6%	0%	0%	0%	1,7%
POITOU-CHARENTES	5%	1%	5%	4%	3%	0%	0%	0%	4,5%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	10%	25%	9%	30%	6%	13%	0%	0%	12,4%
RHONE-ALPES	8%	3%	6%	8%	0%	2%	0%	0%	6,9%
OUTRE-MER	1%	1%	0%	4%	0%	0%	0%	0%	0,7%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100,0%

10.3 – REPARTITION DES RECLASSEMENTS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

	TERRE	MARINE	AIR	GEND DEF MOB	SEA	SSA	SCA	DGA	Total
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	3%	3%	2%	2%	0%	2%	0%	0%	3%
ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0%	0%	0%	0%	0%	0%	14%	0%	0%
BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	2%	1%	2%	5%	0%	2%	14%	0%	2%
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	7%	6%	8%	14%	5%	0%	0%	0%	7%
COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	1%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	1%
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	12%	6%	7%	4%	10%	0%	0%	0%	10%
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	4%	5%	5%	9%	5%	2%	0%	0%	5%
INDUSTRIE	8%	15%	12%	5%	3%	2%	0%	67%	10%
INSTALLATION ET MAINTENANCE	11%	21%	15%	9%	5%	0%	0%	0%	13%
SANTÉ	2%	2%	3%	0%	0%	66%	0%	0%	3%
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	15%	14%	13%	28%	5%	2%	43%	0%	14%
SPECTACLE	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
SUPPORT A L'ENTREPRISE	6%	9%	10%	11%	5%	22%	29%	33%	8%
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	30%	17%	22%	14%	63%	2%	0%	0%	26%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

10.4 – RÉMUNERATIONS

	TERRE	MARINE	AIR	GEND DEF MOB	SEA	SSA	SCA	DGA	TOTAL
Inf. à 1000	3%	3%	5%	5%	0%	2%	0%	0%	4%
De 1000 à moins de 1500	53%	35%	36%	53%	33%	24%	0%	0%	47%
De 1500 à moins de 2000	24%	20%	24%	18%	48%	42%	29%	0%	23%
De 2000 à moins de 2500	4%	7%	9%	9%	10%	6%	14%	0%	5%
2500 et plus	2%	9%	5%	0%	3%	8%	43%	100%	4%
Commissions	0%	0%	1%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
Non précisé	13%	25%	21%	14%	8%	18%	14%	0%	17%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

10.5 – REPARTITION DU PERSONNEL ACCEDANT AUX FONCTIONS PUBLIQUES

	Terre			Marine			Air		
Types accès	OFF	SOF	MDR	OFF	SOF	MDR	OFF	SOF	MDR
L4139-2 FPE	35	99	119	10	140	0	13	141	21
L4139-2 FPT	6	30	71	0	5	0	1	18	5
L4139-2 FPH		3	3	1				1	
L 4139-3 (emplois réservés) FPE	13	92	122	2	38	7	1	35	29
L 4139-3 (emplois réservés) FPT		16	22		2	1		15	18
L 4139-3 (emplois réservés) FPH			2		1			1	3
L 4139-1 (concours)	4	13	6		22	1	0	15	1
L 4138-8 (dét./int.)	22	36	29	6	10		1	16	3
Contrats (EPIDe, EPA, MFAFP compris)	32	115	268	15	57	28	13	62	57
Total recrutements	112	404	642	34	275	37	29	304	137
TOTAUX	1158			346			470		

	SSA			SEA			DGA		
Types accès	OFF	SOF	MDR	OFF	SOF	MDR	OFF	SOF	MDR
L4139-2 FPE					3	3	2		
L4139-2 FPT	2	3		1	2	2			
L4139-2 FPH	1	9							
L 4139-3 (emplois réservés) FPE	0	7	2						
L 4139-3 (emplois réservés) FPT		3							
L 4139-3 (emplois réservés) FPH									
L 4139-1 (concours)									
L 4138-8 (dét./int.)							24		
Contrats (EPIDe, EPA, MFAFP compris)	2	2	3		1	1			
Total recrutements	5	24	5	1	6	6	26	0	0
TOTAUX	34			13			26		

	BSPP			AFM			JUSTMIL			SCA		
Types accès	OFF	SOF	MDR	OFF	SOF	MDR	OFF	SOF	MDR	OFF	SOF	MDR
L4139-2 FPE				1				4				
L4139-2 FPT												
L4139-2 FPH												
L 4139-3 (emplois réservés) FPE												
L 4139-3 (emplois réservés) FPT												
L 4139-3 (emplois réservés) FPH												
L 4139-1 (concours)										2		
L 4138-8 (dét./int.)										11		
Contrats (EPIDe, EPA, MFAFP compris)	1	3	6									
Total recrutements	1	3	6	1	0	0	0	4	0	13	0	0
TOTAUX	10			1			4			13		

	DEFENSE				GENDARMERIE				DEFENSE
Types accès	OFF	SOF	MDR	TOTAL	OFF	SOF	MDR	TOTAL	+ GEND.
L4139-2 FPE	61	387	143	591		11		11	602
L4139-2 FPT	10	58	78	146	2	61	21	84	230
L4139-2 FPH	2	13	3	18		1	1	2	20
L 4139-3 (emplois réservés) FPE	16	172	160	348	1	41	85	127	475
L 4139-3 (emplois réservés) FPT	0	36	41	77		36	84	120	197
L 4139-3 (emplois réservés) FPH	0	2	5	7				0	7
L 4139-1 (concours)	6	50	8	64	4			4	68
L 4138-8 (dét./int.)	64	62	32	158	4			4	162
Contrats (EPIDe, EPA, MFAFP compris)	63	240	363	666	3	3	2	8	674
Total recrutements	209	1020	833	2075	14	153	193	360	2435
TOTAUX	2075								